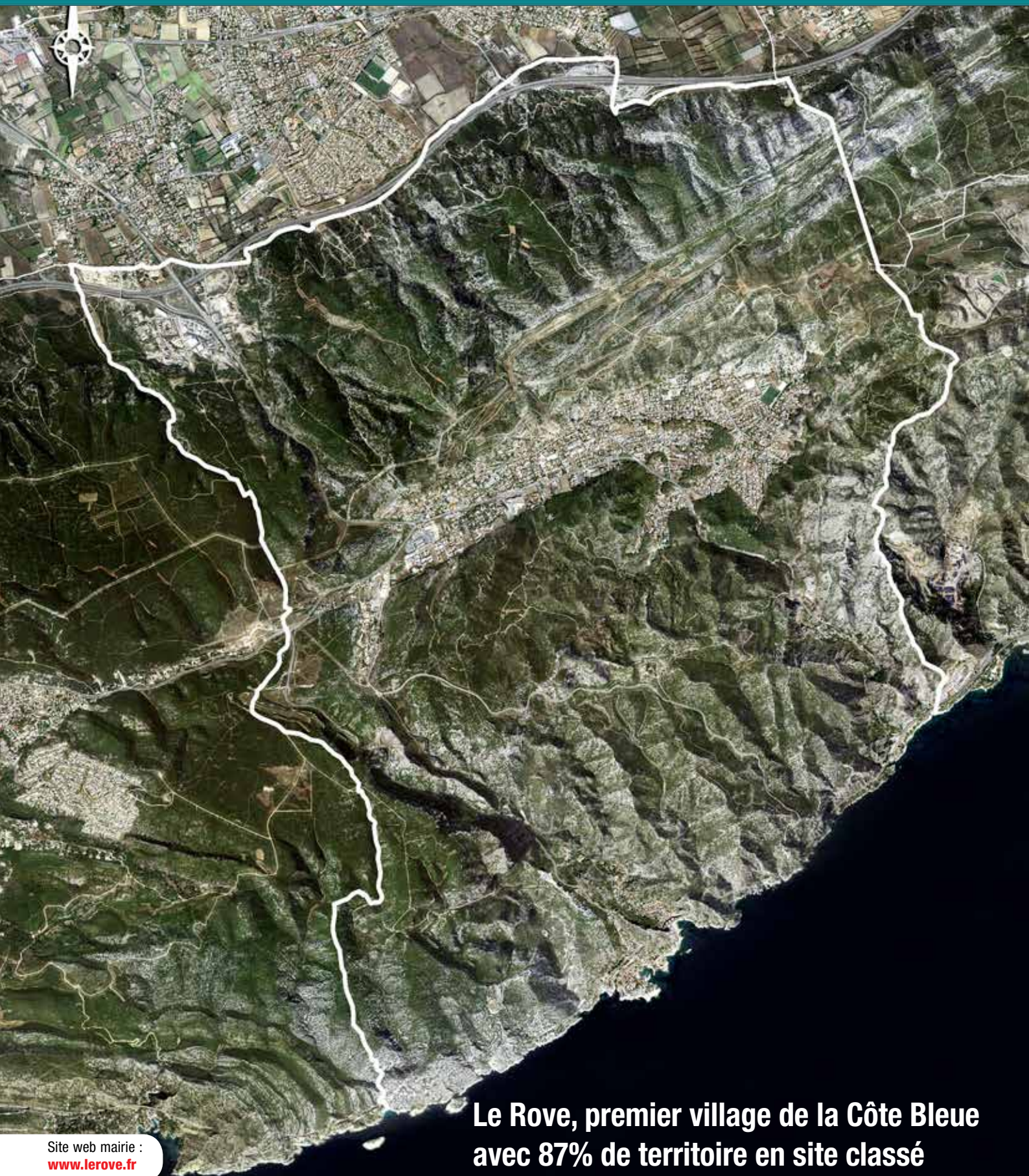




# Le Rove *infos*

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION NUMÉRO SPÉCIAL

FÉVRIER 2016



**Le Rove, premier village de la Côte Bleue  
avec 87% de territoire en site classé**

Site web mairie :  
[www.lerove.fr](http://www.lerove.fr)

L'année 2015 vient de se terminer avec les tristes événements sur le plan national.

L'actualité municipale a été intense, sur le plan social, culturel, sportif, festif, politique, environnemental ou encore dans le domaine des travaux et des réalisations où le travail ne manque pas. Les articles de ce bulletin vous en donnent un aperçu.

Les semaines qui viennent de s'écouler et celles à venir démontrent l'importance et la place que joue la commune auprès de l'habitant. Elle est le lien direct avec les préoccupations des citoyens dans leur vie quotidienne.

Bien entendu, le maire se trouve en première ligne des événements, et même dans ceux qui dépassent souvent le cadre municipal. Avec l'intense actualité qui anime la vie du village, il faut être partout, sur tous les fronts et ne pas ménager ses efforts.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la commune est entrée dans la métropole où la situation de la mise en place de cet EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) est très compliquée, politiquement et judiciairement. Cette loi sur la métropole mise en place à marche forcée par le gouvernement, sous la présidence de Jean-Claude Gaudin, lui-même qui y était favorable et déclarait « on va trop vite, trop fort, trop loin ». Suite à son élection, plusieurs recours ont été déposés par des maires. Le Tribunal Administratif a abrogé les arrêtés des trois Préfets et il y a aujourd'hui un point de suspension sur sa mise en place. On attend la décision du conseil constitutionnel.

Depuis un an, nous travaillons au sein de la communauté urbaine MPM, à un rythme parfois de deux réunions par jour, afin de préparer au mieux la transition au sein des nombreuses commissions. L'avenir de la commune dans la métropole dépend de tous ces groupes de travail.

La métropole comprend 240 élus.

En ma qualité d'élus métropolitain, je compte m'investir pour défendre l'autonomie de notre commune.

Côté gouvernement, le pire est devant nous. Il a déclaré la guerre économique et financière aux 36 600 communes de France en baissant fortement les dotations de compensation. Pour le Rove, cela représente un manque de près de 300 000 euros sur le budget communal 2016 ; cumulé avec celui de 2015, cela fait un manque de 500 000 euros.

37 000 euros d'amende parce que nous sommes déficitaires en logements sociaux alors que nous avons réalisé à ce jour 334 logements sociaux locatifs et que la loi nous impose d'en construire 25% d'ici 2025, ce qui s'avère impossible.

C'est aussi 26 400 euros de moins à l'attribution de compensation communautaire par rapport aux compétences transférées. Une diminution importante sur la dotation globale de fonctionnement qui représentera près de 300 000 euros de plus, retenu sur toutes les dotations de compensation.

Bref, les communes devront rembourser les milliards que l'Etat a donnés aux grandes entreprises.

Dans cette situation financière compliquée, nous n'avons pas augmenté le taux communal d'imposition en 2015. Pour rappel, en 18 ans, les impôts locaux n'ont augmenté que d'un point.

Le gouvernement contraint les communes à augmenter les impôts.

Le budget 2016 que je vais soumettre au conseil municipal a été préparé en concertation avec la population. Tous les services ont été réunis : le personnel communal, les enseignants et les parents d'élèves, les retraités, les 37 associations du village et la population.

Je m'oriente à proposer au conseil municipal un point d'augmentation de notre taxe, ce qui représentera sur la feuille d'imposition environ +2,5%. Cette augmentation représentera seulement 1/4 des sommes retenues par l'Etat. Mais compte-tenu des difficultés de nos habitants, je me refuse d'aller au-delà.

Alors que certaines communes sont obligées de réduire ou supprimer les subventions aux associations mais aussi les travaux, je me suis engagé, au cours des différentes réunions de concertation, à ne rien supprimer aux besoins des habitants ; à ne pas diminuer les subventions aux associations et à maintenir tous les moyens pour les écoles, le sport et la culture.

Au Rove, nous avons réussi à entretenir un lien de proximité entre les élus, les habitants, les associations, tous les acteurs économiques et toutes les forces vives du village. Nous avons, tous ensemble, défendu notre environnement et notre PLU.

Protéger notre village pour le laisser intact à nos enfants et aux générations futures, voilà le sens de notre combat. Voilà notre devoir.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce magazine et vous renouvelle mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année, qu'elle assure santé, amour et sérénité pour vos familles et vos proches.

Votre bien dévoué

**Georges Rosso**

**1<sup>er</sup> Vice-président de l'Union des Maires  
des Bouches-du-Rhône  
Chevalier de la Légion d'Honneur**



**Directeur de la publication :** Georges Rosso

**Rédaction :** Mairie du Rove - Service Communication

**Conception, réalisation :** Filcom

**Impression :** C.C.I. Imprimerie

## SOMMAIRE

<b>4-5</b> LE ROVE FÊTE NOËL	<b>22-24</b> TRAVAUX ET RÉALISATIONS	<b>38</b> HOMMAGE
<b>6-7</b> JEUNESSE	<b>25</b> POLICE MUNICIPALE	<b>39</b> NUMÉROS UTILES
<b>8-9</b> LE COMITÉ MUNICIPAL DES FÊTES	<b>26-29</b> VIE DU ROVE	<b>40-41</b> CHRONIQUES DU ROVE
<b>10-11</b> OMAS/CCAS	<b>30-31</b> CULTURE	<b>42-43</b> TRANSPORTS
<b>12-17</b> ENVIRONNEMENT	<b>32-33</b> SPORTS ET LOISIRS	<b>44</b> VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ
<b>18-21</b> RÉTRO 2015	<b>34-37</b> INFOS PRATIQUES	

# TOUS AU PIQUET LE 5 FEVRIER AVEC LE GROUPE QUARTIERS NORD

La municipalité du Rove en partenariat avec le conseil départemental des B-d-R, dans le cadre du dispositif Saison 13, propose le spectacle «TOUS AU PIQUET», écrit et interprété par QUARTIERS NORD, mis en scène par André Lévêque assisté de Cécilia Cauvin.



Le vendredi 5 février 2016 à 20h30 au gymnase municipal «Blaise Gouiran».

Billetterie en mairie à partir du 11 janvier et sur place le jour du spectacle.

10 euros pour les adultes - 5 euros pour les enfants (moins de 12 ans)

TOUS AU PIQUET !

Que font-ils en face, de l'autre côté, à l'horizon, là où se détachent les cheminées, les réservoirs, les silos, les fumées... Que se passe-t-il dans leur tête ? Quels sont les sentiments qui les animent, leurs espoirs, leurs revendications ? De la sidérurgie, en passant par les chantiers navals, la Régie des tabacs, la mine ou les activités portuaires, il y a une culture ouvrière, des hommes, des savoir-faire, une histoire, un avenir.

Réunis autour d'un piquet de grève, les ouvriers d'une usine en lutte, s'organisent, confrontent leurs points de vue, se racontent. Entre huis clos et mondialisation, confidences et déclarations militantes, souvenirs et tranches de vie, doutes et espoirs, ils refont le monde en chansons.

Après avoir recueilli des témoignages oraux et écrits sur la mémoire ouvrière de la région marseillaise, le groupe Quartiers Nord passe cette mémoire au crible de sa verve déjantée pour en tirer l'essence revendicative et livrer un spectacle vivant et décalé comme il en a le secret, mêlant théâtre, chanson et musique, une grande fresque sociale décrivant à la fois cette aventure humaine, ses solidarités, mais aussi son utilité pour la satisfaction des besoins des populations.

### DISTRIBUTION

**Textes des chansons :** Robert ROSSI / Gilbert DONZEL

**Dialogues :** André LÉVÊQUE / Robert ROSSI / Gilbert DONZEL

**Musique :** Alain CHIARAZZO

**Mise en scène :** André LÉVÊQUE

Robert Rock ROSSI ..... Chant  
Gilbert Tonton DONZEL ..... Chant  
Frédéric ACHARD ..... Chant  
Marie DÉMON ..... Chant  
Amandine BUIXEDA ..... Chant  
Jean GOMEZ ..... Chant  
Alain Loise CHIARAZZO ..... Guitare  
Thierry MASSÉ ..... Claviers  
Lionel Rigouléou ROMIEU ..... Tampura  
Jérôme LEROY ..... Sax/Accordéon  
John MASSA ..... Sax  
Christophe Tof MOURA ..... Trompette  
Étienne JESEL ..... Basse  
Guillaume BONNET ..... Batterie

**Son :** Ali LAOUAMEN

**Lumières :** Richard PSOURTSEFF

**Régie générale :** Jean-Yves SCOUR

(Durée approximative 1 h 45 mn)



## SPECTACLE DE NOËL L'ARCHE DE NOËL

Par la Cie "les spectacles Alizés"  
Spectacle de Noël offert par la Municipalité aux enfants  
du village au gymnase Municipal  
le mercredi 9 décembre.  
Goûter offert par l'OMAS.

## MANÈGE ENFANTIN DU 21 AU 23 DÉCEMBRE

TOURS GRATUITS sur la place de la Mairie

# Noël 2015



La municipalité du Rove, l'office municipal des affaires sociales et le comité des fêtes ont mis tout en œuvre pour faire passer aux familles rovenaines de belles fêtes de fin d'année.

## NOËL AUX ÉCOLES

Maternelle : distribution de cadeaux offerts par la municipalité, spectacle offert par la municipalité et sachet de friandises offert par la FCPE.

Primaire : distribution de cadeaux offerts par la municipalité, sachet de friandises offerts par la FCPE.

Repas de Noël au restaurant scolaire.



## MARCHÉ DE NOËL

organisé par le comité municipal des Fêtes  
Avec la présence de nombreux artistes et  
artisans amateurs du village.

Manège enfantin, animations pour les  
enfants, photos souvenir avec le père Noël,  
spectacle de Ventriloquie par la Cie  
"les spectacles Alizés".



## NOUVELLES ILLUMINATIONS ET DÉCORATIONS DE NOËL

Pendant ces fêtes de fin d'année,  
le village du Rove a brillé aux  
couleurs de Noël. La municipalité a  
installé de nouvelles décorations et  
illuminations.



## RANDONNÉE AUX FLAMBEAUX

Succès de La Guirlande humaine, balade nocturne  
organisée par l'association Odysée nature à travers  
les ruelles du village et sur les hauteurs des collines  
jusqu'au site panoramique de la Vierge. Dégustation  
gratuite de vin chaud, de chocolat chaud et de pains  
d'épices.



## COLIS DE FIN D'ANNÉE

La Municipalité a offert un cadeau  
de fin d'année aux personnes  
âgées de 65 ans et plus :  
1 coffret gourmandises pour les  
dames et 1 coffret de vins fins  
pour les messieurs.



## et aussi...

### CONCOURS DE CONTRÉE

Spécial Noël organisé par l'OMAS.  
Avec tombola gratuite aux participants et de  
nombreuses dotations améliorées.

### RÉVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE

L'Omas a terminé l'année en beauté avec un  
réveillon de la Saint-Sylvestre complet et  
réussi.



## Accueil de loisirs municipal

**Pour les 4/14 ans**

**« Petites » vacances scolaires  
FEVRIER / PAQUES / TOUSSAINT**

L'accueil de loisirs municipal (ou centre aéré) fonctionne pendant chaque vacances scolaires (sauf Noël). Il accueille les enfants de 4 à 14 ans et propose un large choix d'activités sur place ainsi que des sorties (aires de jeux couvertes, accrobranches, bowling, lasergame, etc).

Pour les petites vacances (Février, Pâques, Toussaint) le centre se déroule au gymnase municipal « Blaise Gouiran ». Il accueille les enfants du lundi au vendredi de 8h15 à 17h.

Les enfants sont répartis par groupe selon leur âge : groupe de 8 pour les 4/6 ans et groupe de 10 à 12 pour les plus de 6 ans. L'animation et l'encadrement sont assurés par des animateurs diplômés et compétents. Les services cantine et entretien sont assurés par le personnel municipal.

Les dossiers d'inscriptions sont à retirer en mairie.

**Plus d'infos en mairie au 04.91.46.80.00 ou auprès du directeur du centre au 06.77.04.67.86.**

**Pour la session de pâques qui se déroulera du 4 au 15 avril 2016, les dates d'inscriptions de l'accueil de loisirs municipal se tiendront uniquement en mairie : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 du 14 mars au 18 mars.**

**Pour les 4/16 ans**

**« Grandes » vacances scolaires  
JUILLET ET AOUT**

**L'accueil de loisirs municipal (ou centre aéré) ouvrira ses portes exceptionnellement le 7 juillet pour les enfants et adolescents de 4 à 16 ans.**

Les inscriptions se feront en mairie du 6 au 17 juin. Attention places limitées pour les 13-16 ans. Il accueille les 4-13 ans à l'école primaire de 8h15 à 17h00 du lundi au vendredi.

Il accueille les 13-16 ans au gymnase «Blaise Gouiran» de 8h15 à 17h00 du lundi au vendredi.

L'animation et l'encadrement sont assurés par des animateurs diplômés et compétents. Les services cantine et entretien sont assurés par le personnel municipal.

La municipalité propose de nombreuses activités et sorties : kayak, bouée tractée, accrobranches, golfy, laser game, poney, voile, bowling, sortie mer... selon les âges.



## SORTIE OFFERTE PAR LA MUNICIPALITE LES JEUNES ONT CHOISI PORTAVENTURA

Pour la 30<sup>ème</sup> année consécutive, la municipalité offre une sortie gratuite à ses jeunes. Cette initiative a commencé en 1987 par une journée offerte au ski mais depuis 2005, c'est dans les parcs d'attractions que se déroule cette initiative municipale à l'attention des jeunes âgées entre 15 et 18 ans. L'originalité de cette initiative, qui ne se fait nulle part ailleurs, est le fait que ce sont les jeunes qui choisissent la destination du séjour lors d'une réunion à l'invitation du maire.

C'est ainsi qu'ils sont partis de 2005 à 2007 une journée à Disneyland Paris, et depuis 2008 à PortAventura en Espagne, avec une parenthèse en 2010 à Gardaland en Italie.

Réunis le 27 janvier, et après avoir entendu les propositions du maire pour l'année 2016 (une journée à Disneyland, deux jours à Gardaland ou PortAventura), les jeunes ont, sans surprise, choisi unanimement le parc espagnol, rappelons-le très prisé des ados. Le séjour se déroulera les 4 et 5 avril prochain. Georges Rosso, entouré de son premier adjoint, Gérard Guissani et de ses adjoints, Francis Guevara, Paul Sabatino et Viviane Rosso, et du coordinateur local Christophe Rouzault, a souligné le très bon comportement des jeunes qui ont participé aux dernières sorties. « C'est la raison pour laquelle nous continuons à organiser cette initiative en votre faveur. Nous vous faisons confiance pour que le séjour se passe dans les meilleures conditions. Une équipe d'une douzaine d'encadrants adultes est là pour assurer votre sécurité » rassure le premier magistrat.

**Quelques informations pratiques à retenir :** cette sortie s'adresse aux jeunes nés entre le 4 avril 1998 et le 31 décembre 2001 et domiciliés sur la commune du Rove. Inscription obligatoire avant le 4 mars - Retrait des dossiers en mairie à partir du 8 février. Places limitées. Une Pré-inscription est souhaitée dès maintenant par mail : [jeunesse@le-rove.fr](mailto:jeunesse@le-rove.fr), en précisant : nom, prénom, date de naissance, adresse, téléphones et mail du participant. Plus d'infos au 04.91.46.80.00.

### HISTORIQUE DES SORTIES

- **De 1987 à 2002 :** journée au ski à la STATION DES ORRES
- **2003/2004 :** week-end à ANCELLE
- **2005/2006/2007 :** journée au parc d'attractions DISNEYLAND Paris
- **2008/2009 :** week-end au parc d'attractions PORTAVENTURA (Espagne)
- **2010 :** week-end au parc d'attractions GARDALAND (Italie)
- **2011 à 2015 :** week-end au parc d'attractions PORTAVENTURA (Espagne)



## Centre aéré



### Sorties scolaires



### Cross du primaire



### Classe de voile



### Classe de mer



### Boum des minots



## FORMATION BAFA

Les services municipaux accompagnent les habitants du Rove dans leurs démarches d'inscriptions à la formation BAFA.

LE BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR EN ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS (BAFA) est un diplôme permettant d'exercer, dans ces centres d'accueils, des fonctions d'animation auprès d'enfants et d'adolescents, ceci à titre non professionnel et de façon occasionnelle.

#### Conditions d'accès :

Le candidat doit avoir 17 ans révolus, sans possibilité de dérogation.

#### Les étapes de la formation :

- Session de formation générale (8 jours)
- Stage pratique (14 jours)
- Session d'approfondissement ou de qualification (6 ou 8 jours)
- La session de qualification a pour but d'obtenir des prérogatives d'exercice dans un domaine spécialisé (ex : voile, canoë-kayak, loisirs motorisés)

#### Délai de formation :

La durée totale de la formation ne peut excéder 30 mois, sous peine de perdre le bénéfice des éléments déjà acquis

Lycéens et étudiants boursiers, jeunes dont les parents ne sont pas imposables, demandeurs d'emploi non indemnisés ainsi que d'autres publics éligibles peuvent obtenir l'aide financière de la DDJSS, CAF...

**Pour tous renseignements complémentaires, constitution de dossier, inscriptions aux sessions et stages, s'adresser au directeur du service des sports les mardi et jeudi de 15h30 à 19h30 au gymnase municipal.**



# COMITÉ MUNICIPAL DES FÊTES

Des animations pour toutes et tous, toute l'année

Composée d'une cinquantaine de bénévoles actifs, cette structure municipale organise tout au long de l'année de nombreuses manifestations à l'attention de la population. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges.

Siège Mairie : 04.91.46.80.00

## LES DATES À RETENIR POUR 2016

### BANQUETS

3 banquets OFFERTS aux anciens du village (à partir de 60 ans)

- Samedi 20 février
  - Samedi 10 septembre
  - Samedi 19 novembre
- 12h – salle municipale des fêtes.

Repas gastronomique et après-midi dansant avec orchestre de variétés - sur inscription

### REPAS

### COQUILLAGES

- Dimanche 24 avril
- 12h - Salle municipale des fêtes

Animation musicale par un orchestre de variétés  
OUVERT A TOUS.  
Réservation en mairie.

### REPAS PIEDS

### PAQUETS

- Samedi 5 novembre
- 12h - Salle municipale des fêtes

Animation par un orchestre de variétés musette

Réservations et inscriptions en mairie.

OUVERT A TOUS



### GRAND CARNAVAL

- Samedi 19 mars – à partir de 14h – au gymnase municipal

Déguisement libre - nombreuses animations - dégustation gratuite d'oreillettes traditionnelles préparées par les membres bénévoles du comité des fêtes, de vin blanc et de sirop pour les enfants. Tombola sur place.



# FETES VOTIVES DE LA SAINTE ANNE

Du 13 au 25 juillet 2016

- 13/07 : sardinade
- 19/07 : bain mousse, DJ
- 20/07 : concours de contrée
- 21/07 : soupe au pistou et bal gratuit
- 22/07 : super loto
- 23/07 : concours de boules, grand bal gratuit
- 24/07 : concours de boules, apéritif offert à la population, grand aïoli, spectacle et grand bal gratuit
- 25/07 : jeux d'enfants, pièce de théâtre
- du 21/07 au 24/07 : espace festi'loisirs



# L'Office municipal des affaires sociales a **fêté ses 30 ans**

Depuis 1985, l'Office Municipal des Affaires Sociales est une association dont le rôle social touche toutes les générations. Avec plus de 340 adhérents, l'OMAS reste une association très active et dynamique dans la vie du village. Ses activités s'adressent à tous, aux petits, aux grands et aux séniors.

Après-midi dansant, sorties, concours de contrée, boums des minots, lotos, voyages, il se passe toujours quelque chose à l'OMAS. Le cercle et le foyer sont ouverts à toutes les personnes, retraités, pré-retraités, âgées de 55 ans et plus, domiciliées sur la commune.



Le cercle est ouvert aux adhérents les mardi (concours de contrée) et les jeudi (loto) de 13h30 à 17h30 (sauf périodes de congés).

Le restaurant administratif géré par la municipalité est ouvert du lundi au vendredi à partir de 11h45. Les repas sont confectionnés chaque jour sur place par Olivier, Danielle et leur équipe. 70 repas sont servis en moyenne par jour avec des pointes de 80 le mardi et de 120 le jeudi.

Renseignements et inscriptions au 04.91.46.91.53

## DES ACTIVITES POUR TOUS

### • Boums offertes aux enfants du primaire

Deux fois par an, l'Omas offre un après-midi récréatif aux quelques 300 écoliers du primaire.

Les bénévoles de l'Omas et le personnel communal ne sont pas de trop pour encadrer les jeunes convives. DJ'Kris assure l'ambiance aux platines en enchaînant les tubes du moment et ceux plus anciens. Au moment du goûter, les enfants dégustent gâteaux et friandises (en novembre) et les gâteaux des rois (en janvier). Une bien belle initiative qui perdure depuis la création de l'Omas.

### • Assemblée générale et gâteaux des rois du cercle

L'assemblée générale s'est tenue le jeudi 21 janvier en présence de tous les adhérents et sous la présidence du maire entouré du conseil d'administration de l'Omas et d'élus du conseil municipal. Le maire a souligné la parfaite santé financière et le dynamisme de cette association qui s'autofinance grâce à

ses multiples activités. La réunion s'est ponctuée par la dégustation des gâteaux des rois et du vin blanc.

### • Super loto annuel

Le super loto annuel s'est déroulé le dernier dimanche du mois de janvier dans une salle des fêtes comble où les plus chanceux ont pu repartir avec de magnifiques lots.

### • Repas dansant avec après-midi oreillettes et vin blanc

L'Omas organise un repas suivi d'un après-midi dansant avec dégustation d'oreillettes et de vin blanc, **le samedi 5 mars à midi, à la salle des fêtes.** L'animation sera assurée par un orchestre de variétés musette. La participation est de 17 euros (repas + après-midi) ou de 8 euros (après-midi seulement). Les inscriptions se font à la salle des fêtes. **Plus d'infos au 04.91.46.91.53 ou au 06.73.67.90.16.**

### • Concours de contrée

Ouvert à tous, le concours de contrée se

déroule chaque dernier vendredi du mois à la salle municipale des fêtes. Au fil des ans, ce concours est devenu un rendez-vous incontournable où les amateurs de cartes viennent se défier dans la bonne humeur et la convivialité. On y vient souvent en famille et de communes voisines. L'équipe de l'Omas a su créer une ambiance chaleureuse et fidéliser un public de plus en plus nombreux. Les participants sont accueillis à la salle municipale des fêtes à partir de 19h (tirage à 19h30). Inscription (10 euros par équipe), buvette et restauration sur place. Nombreuses dotations à partir des demi-finales.

**Plus d'infos au 04.91.46.91.53.**

**Le calendrier 2016 des concours : 29 janvier, 26 février, 25 mars, 29 avril, 27 mai, 24 juin, (20 juillet dans le cadre des fêtes votives), 30 septembre, 28 octobre, 25 novembre, 23 décembre.**

## OMAS



## LES SORTIES ET VOYAGES

### • Découverte du Périgord

Du 3 au 8 octobre, partez à la découverte de l'une des régions les plus riches de France : Rocamadour (cité classée au Patrimoine Mondial de l'UNESCO), le Périgord Noir, Padirac, Souillac, Cahors... au pays du foie gras, des truffes et des confits. Séjournez dans le Club «Les Portes de Dordogne» situé au coeur d'un écrin de verdure, entre sites pré-historiques prestigieux et villages de charmes parmi les «plus beaux villages de France».

Pour tous renseignements et inscriptions, contacter Viviane au 04.91.46.91.53.

Places limitées. Prix : 598€ par personne (transport, hébergement, restauration, pension complète, visites..)

### • Venise

Séjour à Venise du 8 au 11 avril 2016 à l'hôtel \*\*\*\* MAJESTIC

Visites, excursions et animations au programme au tarif préférentiel de 350 euros par personne.

### • Dernière minute : sortie à Marseillan

Vif succès de la journée placée sous le signe de la gastronomie et de la bonne humeur à Marseillan qui s'est déroulée le samedi 30 janvier.

## C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)

Depuis la loi du 6 janvier 1986, l'appellation du « bureau d'aide sociale » s'est modifiée en centre communal d'action sociale répondant aux besoins des administrés les plus démunis. Le C.C.A.S. du Rove est composé de 9 membres : le président (M. Georges Rosso), 4 membres élus du conseil municipal (Mme Jeanne Cortes, M. Gérard Guissani, Mme Nicole Desmats, Mme Viviane Rosso), 4 membres nommés (M. René Giordano représentant de l'UDAF, M. Paul Medus, Mme Danielle Trenca, M. Georges Dequivre).

Subventionné par la Commune, le C.C.A.S. établit son propre budget. Outre l'aide légale pour la constitution des dossiers en liaison avec la direction des interventions sanitaires et sociales, l'aide facultative, très vaste, répond au coup par coup, aux besoins propres de la population en difficulté.

En plus des colis alimentaires en liaison avec l'Omas, de divers secours en espèces, de la prise en charge du restaurant scolaire pour certaines catégories de personnes, au foyer-restaurant, aux bons de chauffage, le C.C.A.S. répond également à une action dynamique en faveur des personnes âgées. Une valisette gourmande pour les dames et des bouteilles de vins fins pour les messieurs sont offertes chaque année aux personnes âgées de 65 ans et plus, pour les fêtes de fin d'année.

Très actifs sur notre commune, tous les membres du C.C.A.S. ont toujours eu à cœur de répondre favorablement aux besoins ponctuels présentés par Georges Rosso.

Renseignements en Mairie : 04.91.46.80.00



# Le Rove, un site classé...

**Le site du massif de la Nerthe qui comprend pour grande partie le territoire du Rove a été classé par décret en conseil d'Etat le 20 juin 2013. Aujourd'hui, 87% de notre territoire (soit 2000 hectares sur 2300 hectares) est classé. Il est important de rappeler pour les nouveaux arrivants, mais aussi pour les anciens, que cette réalisation exceptionnelle est la récompense d'un long combat initié par Georges Rosso au milieu des années 70.**

« Le territoire du Rove s'étend sur 2300 hectares dont 2000 se trouvent en espace naturel, avec un patrimoine exceptionnel qu'il a fallu protéger. Par sa situation géographique, notre village est la première commune de la Côte Bleue. En 1983, nous avons créé avec les autres maires le parc régional marin de la Côte Bleue, aujourd'hui devenu syndicat mixte. Ceci dans le but de protéger la méditerranée car on ne peut pas défendre la méditerranée sans défendre l'espace littoral. J'ai l'habitude de dire que la défense de l'environnement est un combat permanent. Cela a nécessité une détermination sans faille où j'ai pu compter sur le soutien actif des habitants pour mener la bataille contre les promoteurs. Notamment contre ceux qui avaient un projet appelé Amerove qui prévoyait de construire une ville de 65 000 habitants dans le massif ! Aujourd'hui, notre massif est protégé. Je sais qu'il reste un lieu privilégié de dé-

tente et de découverte pour les rovenains mais aussi de nombreux visiteurs extérieurs. J'ai la conviction qu'il n'y a rien de plus riche que l'environnement. C'est pourquoi nous nous efforçons de tout mettre en œuvre pour préserver notre site. Je tiens à associer à notre démarche, le rôle important de nombreux partenaires locaux comme le chevrier André Gouiran et sa famille regroupée en GAEC dans le cadre de son activité pastorale, mais aussi de nombreux bénévoles d'associations comme le CCFE, Rove environnement, la Bartavelle (société de chasse), le Cyclo club rovenain, la Cabro d'Or, Odyssée nature et de très nombreux habitants pour leurs actions et leur présence dans les collines. Sans oublier toutes les actions et le rôle du parc marin de la Côte Bleue dans le domaine de l'environnement. Tout au long de l'année, la municipalité engage également des actions de prévention sur le site. Des patrouilles quotidiennes sont

effectuées pour essayer d'éradiquer les phénomènes récurrents de circulation illégale de quads et motos dans le massif. Des opérations spéciales menées en coordination avec les services de police municipale, l'ONF et le garde du littoral permettent d'appréhender des contrevenants pour une addition salée (amende et mise en fourrière).

Le nettoyage du littoral et en particulier dans les calanques de la Vesse et Niolon est effectué régulièrement. Une opération, avec la population et de nombreux partenaires locaux (notamment les comités calanquais de la Vesse et de Niolon, le centre UCPA et Rove Environnement), est organisée, chaque année, le dernier samedi du mois de mai. Des dizaines de m3 de déchets sont ainsi récoltés. Elle aura lieu le 28 mai 2016. »

**Georges Rosso**



# ... et un patrimoine préservé

Le village du Rove possède un riche patrimoine culturel et historique :

- le canal du Rove, un des plus grands ouvrages construits par l'homme au début du siècle dernier a servi jusqu'à son effondrement en 1963 au commerce maritime entre la mer méditerranée et l'étang de Berre,
- la Chapelle Saint Michel, édifice des templiers XII/XIII<sup>e</sup> siècles, classée monument historique en 1977,
- le Camp de Laure, forteresse datant du début de l'âge du bronze (-1800, 1500 av. J.-C.), le plus ancien Oppidum de Provence, classé monument historique en 1997,
- l'Oppidum de la Cloche (en limite des Pennes Mirabeau) III/II<sup>e</sup> siècles avant J.-C.,
- le Fort de Niolon haut et bas,
- le Fort de Figuerolles,

- l'église Sainte Anne construite en 1789 qui renferme une Chaire datant du 19<sup>e</sup> siècle classée monument historique,
- la Vierge érigée en 1858.

Sans oublier :

- les chèvres du Rove, race caprine mondialement connue pour sa typicité, sa robustesse et son lait délicieux,
- la fameuse « brousse du Rove », met gastronomique fabriqué à base de lait de chèvres du Rove pouvant se déguster salée ou sucrée (AOP en cours),
- un couple d'aigle de Bonelli. Il s'agit d'une espèce protégée (seulement une trentaine de couples recensés en France).

*Plus d'infos sur le site [lerove.fr](http://lerove.fr)  
dans la rubrique « Découvrir le Rove »*

## LE MAINTIEN DE LA CHEVRE DU ROVE EN PLEIN CŒUR DU MASSIF

L'implication active de M. Georges Rosso, maire du Rove et de sa grande expérience des dossiers administratifs a permis de faire aboutir il y a quelques années le projet de maintien du dernier troupeau de chèvres du Rove sur la commune.

Cette action a permis à la fois de protéger le patrimoine de la commune mais aussi de maintenir une activité sylvopastorale représentant quatre à cinq emplois permanents (GAEC GOUIRAN). Aujourd'hui plus de 400 chèvres du Rove sont installées en plein cœur du massif à la bergerie de la Varune.

Ainsi la famille Gouiran (André, Marie-Ange, Frank, Miryan et

Marc), continue la voie tracée par leurs ancêtres avec l'élevage de caprins du Rove et surtout la fabrication de la brousse du Rove et des fromageons pur chèvre, dans le pur respect de la tradition locale et du consommateur.

Rappelons que la brousse du Rove, sous l'impulsion de M. André Gouiran et de ses collègues chevrriers, est en cours d'homologation auprès de l'Institut National des Appellations d'Origine (I.N.A.O.) pour la reconnaissance d'une Appellation d'Origine Protégée (A.O.P.). Cette démarche est soutenue activement par la municipalité et l'association la Cabro d'Or.

### AVIS AUX AMATEURS DE BROUSSES DU ROVE et de FROMAGEONS

Depuis la mi-janvier, plusieurs centaines de cabris sont nés dans l'exploitation de la famille Gouiran, à la bergerie de la Varune. Ces naissances marquent le début de la saison des brosses du Rove et des fromageons qui va durer jusqu'au mois d'octobre prochain.

Vente à la fromagerie au 17 rue Adrien Isnardon  
13740 Le Rove, 04.91.09.92.33.



# Le Rove et le Conservatoire du Littoral

## Une histoire commune de 40 ans...



**« Parce qu'il n'y a rien de plus riche que l'environnement » martèle Georges Rosso qui a accueilli 200 gardes du littoral dans le cadre des 40 ans du conservatoire du littoral ainsi qu'une soixantaine d'étudiants de l'Université d'Avignon.**

### 200 gardes du littoral à la découverte du site

Au mois de novembre dernier, le conservatoire du littoral a célébré ses 40 ans au Rove là où dans les années 70, les élus avec Georges Rosso en tête et la population s'étaient opposés pour faire capoter le projet immobilier Amerove qui prévoyait la construction d'une ville balnéaire de 65 000 habitants !

C'est devant la désormais célèbre route bétonnée « dite Pompidou », porte d'entrée du massif du Rove en direction de la mer, que le maire Georges Rosso accompagné de son premier adjoint Gérard Guissani, a accueilli la délégation de 200 gardes du littoral venus de toute la France, et des responsables du conservatoire du littoral et de l'ONF, rassemblés dans le cadre des 40 ans du conservatoire du littoral qui se déroulaient sur trois jours.

«La visite des collines du Rove était incontournable car c'est ici que tout a commencé» ont indiqué les représentants de l'ONF et du conservatoire. «La commune du Rove a valeur d'exemple pour les actions menées en terme de protection de l'environnement comme l'ont révélé les travaux de ce 40ème anniversaire.»

Pour rappel, le Rove dispose aujourd'hui d'un site classé (depuis le 20 juin 2013) de 2000 hectares sur les 2300 que compte la commune (soit 87% du territoire). C'est le fruit d'une volonté municipale où Georges Rosso fait figure de précurseur. Le conservatoire du littoral a fait l'acquisition des terrains au début des années 80 à la demande du maire. La commune en est devenue gestionnaire et le maire y applique depuis ses pouvoirs de police.

Mais comme l'a rappelé Georges Rosso, « la défense de l'environnement est un combat permanent où il a fallu beaucoup de détermination et de courage pour arriver à faire échouer les projets immobiliers qui voulaient faire du Rove une cité balnéaire de 65 000 habitants. C'était un projet pharaonique, sans limite, où ils voulaient construire immeubles, routes, stade, lac artificiels, et j'en passe, à travers les collines du Rove. C'était le bétonnage à outrance. Ils avaient même commencé à bétonner une route de plusieurs kilomètres sans autorisation.

Il a fallu se battre contre la grande finance et les promoteurs qui étaient l'ennemi numéro 1 pour notre environnement. Et nous avons réussi.

Nous restons quand même vigilants car cela reste un combat permanent. Mais nous pouvons être fiers du travail accompli et de ce que nous transmettons à nos enfants. »

Les participants visiblement impressionnés par la beauté des lieux avec cette vue imprenable sur la rade de Marseille l'ont surtout été par les propos et les actions menées par Georges Rosso pour préserver l'environnement avec le classement du site, la création du parc marin

et des classes de mer, la réintroduction des chèvres dans le massif, la protection de l'aigle de bonelli, l'acquisition des terrains et des forts de Niolon par le conservatoire, etc. Ils l'ont fortement applaudi et chaleureusement salué à l'issue de cette rencontre.

### Rencontre avec les étudiants

Dans le cadre d'un voyage d'étude pour comprendre les enjeux d'aménagement des communes littorales et rétro-littorales de la Côte Bleue, des étudiants de géographie de l'Université d'Avignon (55 au total) accompagnés de leurs professeurs, Laure Casanova Enault, maître de conférences, de Bénédicte de la Guérvrière, et de quatre doctorants, se sont rendus au Rove pour rencontrer le maire Georges Rosso.

Cette rencontre s'est tenue lundi 9 novembre dans la salle du conseil municipal.

Accompagné de son premier adjoint, Gérard Guissani, le maire a répondu aux nombreuses questions des étudiants de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année de la Licence Géographie - Aménagement de l'Université d'Avignon. Les thèmes abordés ont été la stratégie de protection des espaces naturels de la commune, ses enjeux d'aménagement ainsi que ses projets pour l'avenir.

Les étudiants et leur professeurs qui s'étaient rendus préalablement sur le site de la route «Pompidou» ont été ravis de l'accueil et des réponses apportées par le maire et son premier adjoint.

### Remerciements

«Monsieur le Maire,

Je souhaite vous remercier ainsi que vos services pour la qualité de l'accueil et de l'accompagnement de la visite de site qui s'est tenue le 6 novembre dernier, en clôture du «Forum des 40 ans» du Conservatoire du littoral. Une sortie sur le terrain qui a permis de faire découvrir les sites naturels de votre commune et votre engagement en faveur de la préservation et de la valorisation des espaces naturels du littoral méditerranéen. Cette sortie a été de l'avis de toutes les personnes présentes très appréciée.»

**Odile GAUTHIER**

Directrice du Conservatoire du Littoral

«Je remercie monsieur le maire et son équipe pour le temps précieux consacré à échanger avec nos étudiants. Nous avons tous été impressionnés par cet échange qui nous a permis d'obtenir des informations très riches sur les problématiques d'aménagement du Rove et sur les enjeux d'avenir sur lesquels la municipalité s'est engagée.»

**Laure CASANOVA**

Maître de conférences à l'Université d'Avignon



## Le Conservatoire du Littoral, le Rove et la Côte Bleue

Avec près de 2000 hectares, Le Rove possède le plus grand territoire préservé de la Côte Bleue.

On y recense une flore et une faune « exceptionnelles » notamment un troupeau de 400 chèvres du Rove, mais aussi des espèces protégées comme l'aigle de bonelli, le grand duc et autres rapaces. Classé en juin 2013, site classé, le Rove par sa géographie est fortement exposé aux risques d'incendies, pas moins de 75 entrées de site et des dizaines de kilomètres de pistes sont recensées. La municipalité qui est gestionnaire des terrains du conservatoire emploie d'importants moyens pour préserver son territoire. Elle a recruté depuis quelques années un garde du littoral qui a pour mission principale la surveillance du massif.

Troisième plus vaste site du Conservatoire du littoral en région PACA, la Côte Bleue avec 3407 hectares appartenant au conservatoire du littoral offre une immense fenêtre littorale de nature préservée sur 10 km de côtes, aux portes de Marseille.

Entre mer Méditerranée et étang de Berre, la chaîne de la Nerthe, encore appelée « chaîne de l'Estaque », est un massif calcaire typiquement méditerranéen sur lequel alternent calanques, falaises, vallons et plateaux couverts de garrigue en « peau de léopard ». Ses hauteurs offrent de spectaculaires vues panoramiques sur les îles du Frioul ainsi que sur Marseille et ses calanques. Enfin, restanques, cultures et pâturage extensif caprin, qui marquent encore par endroits le paysage de la Côte Bleue, sont de véritables témoins culturel et historique des activités agricole et pastorale ancestrales sur ce site. Les calanques de Niolon et de la Vesse restent une destination prisée des estivants.



## Le Comité Communal Feux de Forêts

Après avoir vivoté pendant près de 6 ans, le C.C.FF du Rove a redémarré « plein pot », fort de ses 23 membres bénévoles. Le maire de la commune, Georges Rosso, président du C.C.FF a confié la mission de pilotage et d'organisation du comité à son premier adjoint, Gérard Guissani. « *En sa qualité de chasseur, de son expérience de terrain et de sa parfaite connaissance du territoire et de l'équipe en place, Gérard était incontournable pour prendre la responsabilité du C.C.FF* » explique le premier magistrat.

La mission principale du C.C.FF est de sensibiliser le public sur les risques d'incendie et les règlements à respecter en matière d'accès au massif. Bien entendu, le comité participe à une surveillance quotidienne du massif par des missions de vigie, de patrouilles et d'alerte. Au cours de l'été 2015, il y a eu 7 journées noires et 33 journées rouges. Le C.C.FF a enregistré 24 jours de patrouilles, 13 jours avec mise en place de vigie et 40 jours de présence aux barrières. Ces patrouilles ont permis notamment d'alerter les services de secours d'un départ de feu sur la commune voisine d'Ensùès qui a pu être rapidement circonscrit.



Le signalement du C.C.FF a permis également à la police municipale d'appréhender deux motards qui circulaient en infraction dans le massif. L'addition a été salée pour les contrevenants : mise en fourrière des véhicules, amende de 135 euros. L'action du C.C.FF tient toute son utilité pendant la période estivale. Aussi, la meilleure façon pour notre population de l'aider est de respecter les conditions d'accès affichées quotidiennement aux entrées de massif.

# Pluviométrie Le Rove

Association Rove Environnement

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
JANVIER	60	27	3	63	8	46	49	104	32	21	51	162	94
FEVRIER	22	18	0	26	36	43	38	69	35	8	11	121	149
MARS	12	5	34	15	14	34	45	59	79	12	94	32	58
AVRIL	68	41	87	4	36	83	114	34	8	73	66	13	105
MAI	19	27	52	16	97	115	17	50	0	76	79	7	7
JUIN	0	5	3	1	23	25	22	59	56	16	5	14	56
<b>Total 1<sup>er</sup> semestre</b>	<b>181</b>	<b>123</b>	<b>179</b>	<b>125</b>	<b>214</b>	<b>346</b>	<b>285</b>	<b>375</b>	<b>210</b>	<b>206</b>	<b>306</b>	<b>349</b>	<b>469</b>
JUILLET	0	0	0	4	2	5	1	2	52	14	39	10	0
AOUT	7	21	9	13	8	1	10	25	8	25	5	98	14
SEPTEMBRE	130	109	201	81	3	47	216	26	16	43	52	61	46
OCTOBRE	69	98	36	40	51	109	71	125	68	116	68	65	62
NOVEMBRE	103	116	66	37	67	156	67	110	195	128	80	140	25
DECEMBRE	116	50	22	49	15	144	126	61	8	13	125	81	16
<b>Total 2<sup>e</sup> semestre</b>	<b>425</b>	<b>394</b>	<b>334</b>	<b>224</b>	<b>146</b>	<b>462</b>	<b>491</b>	<b>349</b>	<b>347</b>	<b>339</b>	<b>369</b>	<b>455</b>	<b>163</b>
<b>TOTAL</b>	<b>606</b>	<b>517</b>	<b>513</b>	<b>349</b>	<b>360</b>	<b>808</b>	<b>776</b>	<b>724</b>	<b>557</b>	<b>545</b>	<b>675</b>	<b>804</b>	<b>632</b>

Quantités en ml = 1 litre au mètre carré

réalisé par Régis Maisonneuve

• 07 Janvier 2009 : environ 40 cm de neige • 02 Février 2012 : environ 8 cm de neige

## REBOISEMENT & ENTRETIEN DES PLANTATIONS DE ROVE ENVIRONNEMENT DE 1991 A 2014

Notre projet est né avec l'observation de la reprise vigoureuse des rares feuillus encore présents dans le massif après le violent incendie de 1989, qui a dévasté des centaines d'hectares. Nous avons donc privilégié de réintroduire des feuillus forestiers méditerranéens, seul capable de stabiliser les sols.

Le choix des sites reboisés a été fait, au fil des ans, surtout en fonction de la composition des sols ; les paramètres peuvent varier considérablement à quelques mètres d'intervalle, notamment en fond de vallons ou sur les versants (ubacs et adrets) qui, pour certains, sont recouverts de terre brune et fine, sous une couche de cailloux en surface. De plus les caractéristiques géomorphologiques du lieu (pente, plat, rebord de plateau, thalweg, zone humide, etc.) doivent être prises en compte. Dans le cadre de la préparation des sols nous avons également réalisé des espaces pour un entretien mécanique, en particulier sur les grandes parcelles reboisées qui accueillent plus d'un millier de plants.

Pour les autres parcelles, de taille plus réduite, nous avons choisi de planter de plusieurs façons :

- En parquets (400 à 800 plants à l'hectare, sur des surfaces comprises entre 5 000 m<sup>2</sup> et 1 hectare), effectués en ligne afin de privilégier l'entretien mécanique et manuel.

- En îlots discontinus, sous couverts fermés (pinèdes), d'environ une centaine de plants, réalisés sur les sols peu terreux (les plants étant déposés et arrosés le jour de la plantation). Ces îlots peuvent être enrichis par la suite, par l'ajout d'arbres à baies ou de feuillus forestiers (chênes pubescents, érables, etc.).

Mais aussi la création de haies vives, composées essentiellement d'arbres à baies, nécessaires au développement de la faune, comme lieu de nourrissage, de repos, d'hibernation et de reproduction en bordure des plantations.

Les travaux de sous solages des grandes plantations ont été réalisés par l'Office National des Forêts (avec le concours d'entreprises) notamment pour décompacter, aérer et éliminer la broussaille en concurrence avec les futurs arbres réintroduits.

L'aménagement complet des plantations a été effectué par les bénévoles de l'Association : surfaçage, pose des piquets, panachage des plants. Accompagnement des enfants pour les plantations scolaires. Nous plantons toujours à l'automne, jamais en période de gel, ni sur sol détrempé, ni en période sèche. Les reboisements sont faits exclusivement avec des feuillus forestiers de provenance régionale (pépinière du Luberon), les plants étant âgés de 2 à 3 ans en moyenne.

Depuis plus de 20 ans, l'entretien permanent (cela concerne aussi les plantations du conservatoire) est fait par l'équipe de bénévoles de l'association (tracteur, débroussailleuse manuellement...), car les feuillus qui poussent en milieu ouvert ont tendance à produire beaucoup de branches et des têtes multiples. Pour conserver un tronc droit, il est donc essentiel de faire une taille de formation périodique. Un suivi scientifique est fait de façon régulière (recensement, surveillance...), en fonction de l'évolution et des besoins d'entretien des plantations.

L'achat des plants réalisé avec le concours de différents partenaires, principalement la municipalité du Rove, mais aussi le Conseil Général, Conservatoire du Littoral, (M.N.L.E), France Télécom (pour une action en 2005), mais aussi de la pépinière de l'Association pour des plants locaux (myrtes...).

Jean-Pierre Dapelo  
Président de Rove Environnement

Plus de 20 000 feuillus divers ont ainsi été plantés entre 1991 et 2014



# Opération «coup de poing» quads et motos dans les collines du Rove

En décembre, les agents de la police municipale du Rove assistés de 5 agents de l'office national de la forêt et du garde du littoral ont effectué une opération « coup de poing » dans les collines du Rove. Bilan : plus de 10 interpellations, avec contravention et mise en fourrière de véhicules.

Lieu privilégié des promeneurs et vététistes venus de tous horizons, les collines du Rove sont aussi malheureusement le terrain de jeu de motards qui circulent illégalement en motos et quads. Ce comportement répréhensible cause de nombreux dégâts sur les pistes, sur l'équilibre de l'environnement et de la biodiversité mais aussi sur la sécurité des promeneurs.

« La circulation de motos et de quads est un problème sérieux qui perdure depuis quelques années » peste Georges Rosso.

« Avec près de 70 entrées de massif, le territoire du Rove est difficile à préserver des contrevenants. Mais les opérations menées très régulièrement par la police municipale, l'ONF et le garde du littoral commencent à porter leurs fruits. La dernière a permis de relever 10 infractions avec mise en fourrière immédiate, mais aussi de mettre en fuite 6 engins, et de faire une mise à disposition d'une personne en gendarmerie pour refus d'obtempérer. » se réjouit le premier magistrat.

« J'ai l'habitude de dire que la défense de l'environnement est un combat permanent. Empêcher la pénétration dans le massif de ces engins en fait partie. J'ai équipé depuis de longues années ma police municipale de véhicules tous terrains en leur donnant la mission de patrouiller régulièrement sur notre territoire. De plus, nous avons recruté un garde du littoral dont la mission principale est de veiller à la



fermeture des barrières DFCI et de patrouiller toute la journée dans le site. Notre volonté est de multiplier ce type d'opération pour éradiquer ce phénomène. Plus que jamais nous restons déterminés. »

## INFOS PRATIQUES

### L'accès aux massifs

Du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre, l'accès aux massifs forestiers exposés au danger feux de forêts est réglementé par l'arrêté préfectoral N°2011143-0004 du 23 mai 2011. La réglementation est en fonction du niveau de danger du jour défini chaque jour la veille pour le lendemain à partir de 18h et consultable sur <http://www.paca.gouv.fr/files/massif/>

La circulation et le stationnement sont interdits à tous les véhicules à moteur pour l'ensemble du massif forestier et notamment sur tous les chemins qui le desservent sauf aux véhicules de services municipaux et de secours.

Pendant la période qui couvre les mois de juin, juillet, août et septembre, l'accès des personnes aux massifs, la circulation et le stationnement des véhicules sont réglementés en fonction des conditions météorologiques du moment, définies par 3 niveaux de danger météorologique : orange, rouge et noir.

L'accès aux massifs des personnes, la circulation et le stationnement des véhicules sont régis par les dispositions suivantes :

- En niveau orange : accès autorisé
- En niveau rouge : accès autorisé le matin de 6 à 11 heures et interdit en dehors de ces horaires
- En niveau noir : accès interdit

Ces niveaux de danger, consultables par tous à partir de 18h, sont également accessibles en consultant le serveur vocal dédié de Bouches-du-Rhône Tourisme au 0811 20 13 13.

### Filtrage des Calanques

En accord avec les comités calanquais de la Vesse et de Niolon, et compte tenu de l'affluence exceptionnelle pendant la période estivale, un filtrage est instauré par la municipalité à l'entrée des calanques depuis de nombreuses années.

A partir du premier week-end de juin jusqu'au dernier week-end du mois d'août, l'accès aux calanques de la Vesse et de Niolon est réglementé les week-ends et jours fériés de 8h à 18h.

**L'ACCÈS AUX MASSIFS**  
en période de danger feux de forêts

Du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre, l'accès aux massifs forestiers exposés au danger feux de forêts est réglementé par l'arrêté préfectoral n° 2011143-0004 du 23/05/2011

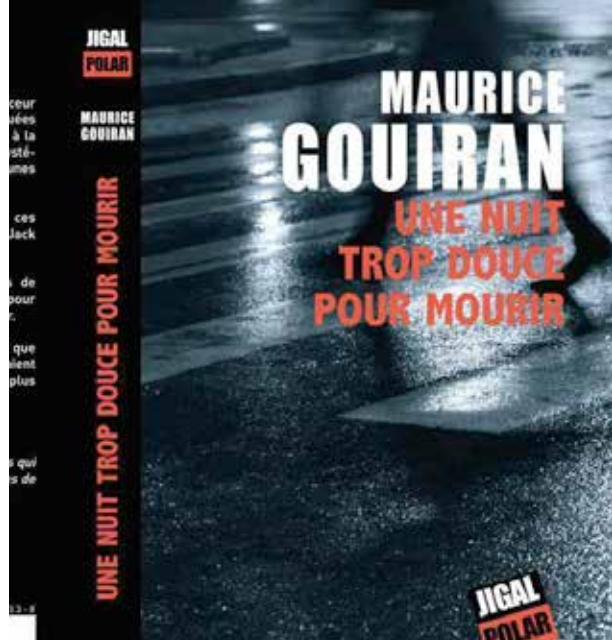
La réglementation est fonction du niveau de danger du jour défini chaque jour la veille pour le lendemain à partir de 18h et consultable sur la carte ci-dessous.

Dispositions applicables au public			Dispositions applicables aux prestataires de services		
NIVEAU DE DANGER ORANGE	NIVEAU DE DANGER ROUGE	NIVEAU DE DANGER NOIR	NIVEAU DE DANGER ORANGE	NIVEAU DE DANGER ROUGE	NIVEAU DE DANGER NOIR
Accès autorisé	Accès autorisé uniquement de 6h à 11h hors les zones d'accès au public en feu (ZAPEF) ouvertes toute la journée	Accès interdit	Autorisés en accord avec la sécurité par les moyens jugés nécessaires par le prestataire	Autorisés uniquement de 6h à 12h, avec un dispositif de sécurité préconisé par le SDIS et après information du maire	Suspension et interdiction de la mise en sécurité du chantier



# RETRO 2016





# RETRO 2016





## PRINCIPALES REALISATIONS, TRAVAUX,

### INAUGURATION DE 79 NOUVEAUX LOGEMENTS SOCIAUX LOCATIFS

- Résidence La Garrigue (Bailleur Nouveau Logis Provençal) : 51 appartements répartis sur trois bâtiments dont 21 T2, 18 T3, 12 T4.
- Résidence Les Masets (Bailleur Sud habitat) : 28 appartements répartis sur deux bâtiments dont 12 T2, 12 T3 et 4 T4.

Le parc des logements sociaux locatifs sur la commune du Rove s'élève aujourd'hui à 334 logements :

- Résidence *Les chênes verts* (1987) : 44 logements répartis comme suit : 12 appartements (3 T2, 7 T3, 2 T4) + 32 villas (24 T4, 8 T5) - (bailleur nouveau logis provençal)
- L'Establon (1991) : 2 logements (bailleur Habitat Marseille Provence)
- Résidence *La Colline* (2003) : 18 pavillons T4 (Bailleur Sud habitat)
- Résidence *Etienne Mathieu* (2010) : 41 appartements (21 T2, 15 T3, 5 T4) - (Bailleur Sud habitat)
- Résidence *La Tramontane* (2013) : 68 appartements (3 T1, 21 T2, 32 T3, 12 T4) - (bailleur Immobilière méditerranée 3F)
- Résidence la Carrairade (EHPAD, maison de retraite, 2013) - 80 lits
- Résidence *Les Masets* (2015) : 28 appartements (12 T2, 12 T3 et 4 T4)
- Résidence *La Garrigue* (2015) : 51 appartements (21 T2, 18 T3, 12 T4)
- Lot Marchi (2015) : 2 logements



### INAUGURATION DE 103 APPARTEMENTS EN ACCESSION LIBRE À LA PROPRIÉTÉ

- Résidence Le Vallon secret (COGEDIM) : 43 appartements répartis en 3 bâtiments dont 12 T2, 27 T3 et 4 T4. (Accès par l'avenue du logis neuf)
- Résidence La Garrigue (ICADE) avenue de Saint Roch : 47 appartements répartis comme suit: petit collectif de 19 appartements (bâtiment D) + 28 appartements en « semi collectif » avec des coursives ouvertes, un accès privatif pour chaque appartement le tout sur 2 étages maximum. 30 places de parking en sous-sol. + 13 villas en bande avec garage privatif.



# AMENAGEMENTS EN 2015

## MEDIATHEQUE

### Démarrage des travaux de la médiathèque

D'ici quelques mois, les habitants disposeront d'une médiathèque qui viendra remplacer l'actuelle bibliothèque « René Blanc » située au centre du village depuis 1986.

La future médiathèque sera construite à l'entrée du groupe scolaire François Bessou qui regroupe les écoles maternelle et primaire. Cette proximité a été une volonté du maire Georges Rosso. *« Lorsque le bâtiment sur lequel nous allons construire la médiathèque a été mis en vente nous avons immédiatement réagi pour l'acquérir. Nous avons ainsi pu lancer notre projet de médiathèque prévu dans notre programme municipal. Ce lieu est idéal car il se situe à proximité des écoles et de trois parkings. Les enfants pourront s'y rendre en toute sécurité et il répondra aux normes d'accessibilité ».*

Le permis de construire a été déposé en juin 2015 et après la procédure d'appels d'offres ce sont le Cabinet URBIS pour la maîtrise d'œuvre et la Sarl ACR pour les travaux qui ont été sélectionnés.

La première phase de travaux a commencé en décembre par la démolition du bâtiment existant sur lequel va être construit la médiathèque.

Le projet comprendra deux niveaux: le niveau rez-de-chaussée (côté rue) qui accueillera l'espace médiathèque sur 220 m<sup>2</sup> et un niveau rez-de-jardin semi enterré qui accueillera la salle polyvalente sur 130 m<sup>2</sup>. Ils seront mis en communication par un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite.



## RÉFECTION DU TUNNEL ROUTIER

Commencé en 2014 par le Conseil Général des Bouches-du-Rhône (aujourd'hui conseil départemental) les travaux de mise en conformité pour la sécurisation du tunnel routier du Resquiadou se sont terminés en 2015 par les travaux d'enrobés ainsi que d'éclairage intérieur du tunnel. Une inauguration officielle est prévue le 11 février avec la présidente du conseil départemental, madame Martine Vassal au côté de Georges Rosso.



# TRAVAUX

## ÉCOLES

- Enrobé de la cour de la maternelle
- Réfection d'une partie de la toiture
- Lot peinture (wc, cour, etc)
- Enrobé descente écoles.

## SALLE DES FETES

- Création d'un local de stockage
- Installation d'un nouveau système de chauffage/climatisation
- Lot peinture intérieure
- Remplacement du mobilier tables et chaises

## BOULODROME

- Système d'évacuation des eaux

## MAIRIE

- Remplacement de la pompe à chaleur

## VOIRIE/EAU/ ASSAINISSEMENT

- Divers travaux ont été réalisés en 2015 : quartier des héritages, chemin du pousse, rue Adrien Isnardon, etc

## SURVOL DES AVIONS

### Des avancées significatives pour améliorer d'ici cet été les nuisances aériennes sur le territoire du Rove

Fort du soutien massif de la population qui avait exprimé son exaspération face aux nuisances aériennes au dessus de notre territoire, Georges Rosso a réussi à obtenir lors de la commission consultative de l'environnement qui s'est tenue dans les salons de l'aéroport Marseille Provence sous la présidence du nouveau Sous-préfet, monsieur Jean-Marc Sénateur, d'importantes avancées. En effet, suite à la création d'un groupe de travail spécial dédié au problème du survol aérien du Rove, et après plusieurs réunions, il a été décidé de déplacer de 3° à 6° vers l'Est, la trajectoire des départs face au sud.

Cette avancée importante visant à améliorer les nuisances aériennes dans notre commune devrait être effective avant l'été comme l'a indiqué le Sous-préfet devant l'instance de monsieur Rosso.

Affaire à suivre.

## GYMNASE

- Rénovation de la toiture
- Remplacement du chauffage de la grande salle
- Rénovation éclairage LED intérieur et extérieur

## STADE

- Rénovation du stade d'entraînement avec mise en place d'un synthétique
- Filet de protection



# PRÉVISIONS 2016

- Requalification de la RD568 dans la traversée du village
- Travaux de réfection et d'entretien de voirie
- Modification du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)
- Construction d'une nouvelle station d'épuration à Niolon
- Travaux forestiers, etc.



## MISE EN PLACE DE LA VIDEOVERBALISATION

Depuis le mois de janvier 2016, la police municipale du Rove est équipée d'un système de vidéoverbalisation relié au poste de vidéoprotection. Ce système va permettre de relever les infractions au code de la route en particulier celles liées à la circulation en sens interdit et au stationnement anarchique, dans certains secteurs notamment dans le coeur du village. Les contrevenants s'exposent à des timbres amendes qu'ils se verront notifier directement par courrier.

Pour rappel, la commune dispose de 5 parkings principaux (hors calanques) où le stationnement est gra-

tuit. Seul le stationnement devant la mairie est réglementé à une 1/2 heure pour faciliter les personnes qui viennent effectuer des démarches administratives en mairie ou au bureau de poste.

- Le poste de police municipale est situé boulevard de la Carrairade (face à l'église)  
Téléphone : 04 91 09 91 50



## RENFORCEMENT DE LA VIDEOPROTECTION

« Il n'y a pas de démocratie sans sécurité » déclare Georges Rosso, maire du Rove. Membre de la commission consultative des polices municipales au Ministère de l'intérieur, il a été un des premiers maires de la Côte Bleue à équiper la police municipale d'un radar de contrôle de vitesse. Il a fait de la sécurité de ses concitoyens une de ses priorités.

En 2013, de très importants moyens ont été engagés par la municipalité en matière de sécurité. Ce fut le recrutement d'un cinquième agent à la police municipale (un jeune natif de la commune), la construction d'un nouveau poste de police municipale, et l'installation de 29 caméras de vidéoprotection déployées sur l'ensemble du territoire.

Ce système de vidéoprotection est à la pointe de la modernité et fait aujourd'hui office de référence dans le domaine. De nombreuses communes viennent ainsi prendre exemple sur notre équipement.

Lors de sa première phase, il a été installé 29 caméras (5 caméras sur bornes et 24 caméras reliées au centre de

supervision urbaine situé au poste de police municipale) et 9 caméras à lecture de plaques VPI (Visualisation des Plaques d'Immatriculation).

Grâce à ce système, la plupart des faits de délinquance relevés sur la commune ont pu être élucidés. De plus, l'année 2015 a enregistré une très forte baisse des faits de délinquance sur notre territoire.

La commune a décidé de renforcer le système existant par l'installation de 20 nouvelles caméras dont 2 à lecture de plaques VPI afin de couvrir la zone Est du village. Cette extension sera effective début février.

**Au total, la commune disposera d'un système de vidéoprotection de 49 caméras pour un total de 67 champs de vision.** Bien entendu, ce système respecte scrupuleusement l'intimité des personnes grâce à un logiciel adapté qui masque les ouvertures des habitations.

## La préparation du budget 2016 fait dans la concertation



Dans le cadre de la préparation du budget communal, et comme le veut la tradition locale instaurée par Georges Rosso au début des années 80, les forces vives du village ont été conviées au cours de ce mois de janvier à diverses réunions de concertation.

Le maire accompagné des élus des différentes commissions municipales a reçu dans les locaux de la salle des fêtes et de la mairie : le personnel communal (12 janvier), les retraités réunis dans le cadre de l'assemblée générale de l'Omas (21 janvier), le corps enseignant, les

parents d'élèves, et partenaires des écoles, (26 janvier) les associations et la population (28 janvier).

> Le conseil municipal se réunira en mairie le 25 février pour le débat d'orientation budgétaire et le 24 mars pour le vote du budget.

## LES SORTIES SCOLAIRES FINANCÉES PAR LA MUNICIPALITÉ



Soucieux de l'épanouissement de l'enfant, le premier magistrat de la commune, reste très attentif aux doléances des enseignants et des parents d'élèves émises lors de la réunion de concertation organisée dans le cadre du budget. En 2015, outre les sommes importantes allouées dans le chapitre investissement et fonctionnement, la municipalité a entièrement financé les sorties inscrites dans les projets de classes\*.

### Ecole élémentaire :

- CPa,CPb,CE1,CE1/CE2 : LOLYCIRCUS, apprentissage des arts du cirques (du 30 mars au 3 avril, et du 23 mars au 27 mars 2015)
- CPa,CPb : sortie en Camargue à Méjanès (30 mars 2015)
- CE1 : Massif de l'étoile (mai 2015)
- CP/CE1 + CE1/CE2 : sortie en nuitée à Anduze (8/9 juin 2015)
- CE1/CE2 : visite écomusée de Gardanne (12 janvier 2015)
- CE2 : site de Glanum à Saint Rémy de Provence (31 mars 2015)
- CM1 + CE2/CM1 : Château de Beaucaire (18 juin 2015)
- CM1 : classe de mer
- CM1/CM2 : Palais Longchamp
- CM1/CM2 + CM2 : classe de voile (du 9 au 15 mars 2015)

### Maternelle :

- PS/MS + MS/GS : sortie au zoo de la Barben



\*classe de voile à 50%

# LA VIE SCOLAIRE

## RESTAURATION SCOLAIRE

En date du 4 janvier 2016, 466 enfants sont inscrits au restaurant scolaire : 182 en maternelle (90% de l'effectif total) et 284 en primaire (95% de l'effectif total).

Une quinzaine d'agents municipaux sont affectés à la surveillance.

Tous les repas sont élaborés par une diététicienne et sont préparés sur place par du personnel municipal qualifié. Les menus sont affichés à l'école et consultables sur le site internet de la mairie.

## GARDERIE DU MATIN (MATERNELLE ET PRIMAIRE)

Il s'agit d'un service municipal gratuit pour les enfants dont les deux parents travaillent. Les enfants sont placés sous la surveillance du personnel municipal.

La garderie fonctionne du lundi au vendredi de 7h50 à 8h20 (l'accueil se fait entre 7h50 et 8h00).

143 enfants sont inscrits.

## GARDERIE DU SOIR (PRIMAIRE)

Il s'agit d'un service municipal gratuit pour les enfants de l'école primaire dont les deux parents travaillent. Les enfants sont placés sous la surveillance d'un professeur et d'un BAFA.

La garderie fonctionne du lundi au vendredi de 16h30 à 17h30.

60 enfants sont inscrits.

## TRANSPORTS SCOLAIRES POUR LES ENFANTS DES CALANQUES

Depuis de nombreuses années, la municipalité a mis en place un transport scolaire (via la navette MPM, avec un accompagnateur) pour les élèves du groupe scolaire domiciliés dans les calanques de la Vesse et de Niolon.

## TEMPS PÉRISCOLAIRE

Mis en place depuis le mois de septembre 2014, les rythmes scolaires fonctionnent les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h45 à 16h30 (45 minutes). La municipalité met tout en œuvre pour que ces rythmes scolaires se passent pour le mieux dans l'intérêt des enfants. D'importants

efforts en moyens financiers, logistiques, matériels et humains sont mis en place par la municipalité sous l'impulsion du maire Georges Rosso, très sensible à l'épanouissement des enfants au sein de l'école. « *Cela représente une charge supplémentaire annuelle de 200 000 euros dans le budget communal* » indique le premier magistrat.

### En maternelle,

130 enfants (64% de l'effectif total) sont inscrits au temps périscolaire.

Ils sont encadrés par 5 agents municipaux et 1 BAFA.

### En primaire,

160 enfants (53% de l'effectif total) sont inscrits au temps périscolaire.

Ils sont encadrés par 3 agents municipaux qualifiés + 3 BAFA + un professeur d'école, David Guevara, qui a en charge la coordination et l'organisation du temps périscolaire.

## ORGANISATION DES T.A.P (TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES) AU PRIMAIRE

Les activités se déroulent à l'école primaire. Quatre groupes homogènes en âges pour faciliter la gestion des activités ont été constitués :

- **Les bleus** : CE2a / CE2b / CM1a
- **Les Jaunes** : CPa / CPb / CP-CE1
- **Les rouges** : CM1b / CM2a / CM2b
- **Les verts** : CE1 / CE1-CE2

Ces groupes « tournent » sur des pôles d'activités pendant 3 semaines.

## CONTENU DES T.A.P

En moyenne, chaque pôle présente un taux d'encadrement de 1 adulte pour 25 élèves.

- **Activités physiques et sportives** :

Les élèves y font du sport et pratiquent des jeux traditionnels (balle au prisonnier, épervier...).

- **Activités manuelles et artistiques** :

Les élèves peuvent faire des LEGO, du dessin, de la pâte à modeler ou des colliers de perles.

- **Activités « jeux de société »** :

Très important pour le civisme et le vivre ensemble, le respect des règles, les jeux de société proposés sont : les cartes, les dames, les échecs, puissance 4 ou les 7 familles.

Un demi-groupe peut chanter également.

En cas d'intempéries, tous les élèves peuvent assister à l'abri à un visionnage de films éducatifs (Charlie Chaplin, films de Pagnol, dessins animés de M.Ocelot, Il était une fois...)

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Association des parents d'élèves du Rove, groupe scolaire François Bessou

Le bureau :

- Caroline Faubel, présidente
- Iris Llorca, secrétaire
- Marina Ruiz, trésorière
- Manoubia El Hachani, présidente adjointe
- Marie-Léa Lacroix, secrétaire adjointe
- Isabelle Engel, trésorière adjointe

## EFFECTIFS DU GROUPE SCOLAIRE FRANCOIS BESSOU

### Ecole élémentaire (directeur, JF Bourdin) 11 classes - 299 élèves

CPa.....	Pascale Marechal .....	28
CPb .....	Hélène Cadiergue .....	29
CP/CE1 .....	Nathalie Rovira .....	25
CE1 .....	Marijo Martinez .....	29
CE1/CE2 .....	Laure Bouchal .....	28
CE2a.....	Maria Delubac /Carolle Papillault .....	28
CE2b.....	JF Bourdin / Nicolas Flandrin .....	28
CM1a.....	Laëtitia Gianazzi .....	27
CM1b.....	David Guevara .....	28
CM2a.....	Christel Guesdon .....	28
CM2b .....	Corinne Lacoma / Céline Reaume .....	26

### Ecole maternelle (directrice, Véronique Di Nola) 7 classes - 203 élèves

PS1 .....	Roberte Di Giacomo .....	29
PS2 .....	Véronique Di Nola .....	30
PS .....	Emelyne Zanna .....	9
MS1.....	Mélanie Di Haro .....	17
MS2.....	Christelle Darras .....	24
GS .....	Adrien D'Angelo .....	5
GS1 .....	Laurence Boehme.....	29
GS2 .....	Colette Morand .....	28

# Le coin des assos

Le tissu associatif est développé dans la commune du Rove où les associations tiennent une place importante dans le domaine des activités et animations sportives, culturelles ou festives.

Retrouvez ci-dessous la liste des 37 associations recensées.

A.C.R (association des commerçants du Rove)	M. Didier Clary
A.R.A (association rovenaine d'astronomie)	M. Patrice Hess
AREM (Résidence Etienne Mathieu)	M. Dominique Cortes
ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES	M. David Bianchi
AMICALE DU JEU DE BOULES MUNICIPAL	M. Edouard Gasparini
ARTISTIC PLEIN SUD	M. Gérard Alizant
ASS.CULTURELLE LOUIS BERARD	Mme Marie-France Zambelli
ASSOCIATION DE CHASSE LA BARTAVELLE	M. Henri Mathieu
ASSOCIATION DES AMIS DES BECS CROCHUS	M. Léonard Criel
ASSOCIATION LES AILES SUR LA VAGUE	M. Serge Cataldo
BOULE DANSANTE	M. Christian Del Campo
BOULE DU ROVE	M. Patrick Trenca
C.C.V (comité des calanquais de la Vesse)	M. Henri Petiti
C.P.R du ROVE	M. Pierre Niedda
CALANQUAIS NIOLONAIS	M. Claude Mariaz
COMITE DES FETES	M. René Giordano
COURIR AU ROVE	M. Yves Giolito
CYCLO CLUB ROVENAIN	M. Henri Plantevin
ENFANTHYM	Mme Sylvie Ubaldo

F.C.PE	Mme Caroline Faubel
LA CABRO D'OR	M. André Gouiran
LA VOIX DE LA COTE BLEUE	M. Eric Barron
LEÏ GAT DE NIAULOUN	Mme Alexandra Lantéri-Maury
LE ROVE JUDO	M. François Saravelli
LE FLOW DU CORPS	Mme Evelyne Crescente
O.M.A.S	M. Georges Dequivre
O.R BASKET	M. René Bonhomme
ODYSSEE NATURE	M. Christophe Guzzi
OLYMPIQUE ROVENAIN FOOTBALL	M. Alphonse Casaburi
PITCHOUN ACADEMIE	Mme Isabelle Engel
POMPON DANCE CREW DU ROVE	Mme Nathalie Delucchi
REDLIGHT	M. Laurent Orthlieb
ROVE ENVIRONNEMENT	M. Jean-Pierre Dapelo
ROVE OMNISPORTS	M. Joseph La Rocca
THEATRE AU ROVE	Mme Martine Pinna
TELETHON	Mme Marie-Claude Bonnet
ZUMBA/FITNESS	Mme Joëlle La Rocca



Suivez l'actualité de nombreuses associations en vous abonnant à leur page facebook ou à leur site internet.



## Bientôt une 38<sup>ème</sup> association avec un CLUB PHOTO au ROVE ?

«Vous plairait-il de rencontrer d'autres amateurs ou passionnés de photographie ? En nous réunissant nous pouvons concrétiser cela sous forme d'un photo-club associatif.

Nous aurions donc besoin d'un Bureau dont il resterait à pourvoir les postes de Secrétaire et de Trésorier, et bien sûr d'un maximum d'adhérents. Pour ma part, je mets à votre disposition mes quarante-cinq ans de passion pour la photographie. Une grande partie de ces années a d'ailleurs concerné mon activité professionnelle.

Ce projet me tient à cœur et je souhaite que vous soyez nombreux à vous y intéresser.

Dans ce cas n'hésitez pas à me contacter au 04 91 46 91 57 pour le téléphone, ou par courrier électronique à [jean-pierre.peretti@laposte.net](mailto:jean-pierre.peretti@laposte.net)

A très bientôt j'espère»  
**Jean-Pierre Peretti**

**Jean-Pierre Peretti exposera une partie de ses travaux lors d'une exposition qui se déroulera les 11,12 et 13 mars prochain au Ménéstrel à St Victoret, au côté des peintures de Thierry Chauvelot et des sculptures de Guy Chauvelot. Vernissage prévu le 12 mars à 11h. Plus d'infos : [www.facebook.com/galeriethierrychauvelot](http://www.facebook.com/galeriethierrychauvelot)**

# En direct de la Cabro d'Or

La Cabro d'Or, créée en 2005, est une association spécifiquement rovenaine, à la fois culturelle et historique. Son objectif est de regrouper dans la convivialité les amis, les défenseurs et les promoteurs de la chèvre du Rove mais aussi tous les amoureux de l'histoire du Rove. Depuis douze ans, elle a organisé une soixantaine de manifestations gratuites (parfois réservées à ses membres), pris des initiatives afin de faire mieux connaître cette race de caprins, son environnement, son terroir et son histoire pastorale. Elle a mené des combats en défendant l'authenticité de la race et de ses produits, en particulier la brousse du Rove (AOC, IGP, boucles...). La chèvre, le pastoralisme, le terroir rovenain et ses habitants constituent les dénominateurs communs de ces activités.

La Cabro d'Or a attiré un grand nombre de personnalités très diverses (bergers, cinéastes, conteurs, écrivains, historiens, artistes, ...) venus rencontrer les Rovenains et débattre avec eux. Les repas des bergers, organisés en colline à la fin avril (et strictement réservés aux membres) ont attiré les plus grands chefs de la région. Ainsi Jean-Marc Banzo en 2005 (Le Clos de la Violette, à Aix), Dominique Frérard en 2006 (Les Trois Forts, au Sofitel Vieux-Port), Gérald Passadat en 2007 (le Petit Nice), Lionel Levy en 2008 (Une table au sud), Guillaume Sourieu en 2009 (L'Epuisette), Christian Ernst en 2010 (Le Moment), Christian Buffa en 2011 (Le Miramar), Michel Béjeannin en 2012 (Restaurant du CAM), Emmanuel Perrodin en 2013 (Le Relais 50), Jean-André Charial en 2014 (L'Oustau de Baumanière) sont venus préparer les brousses du Rove à leur façon, à deux pas du troupeau d'André Gouiran. En 2015, c'est un chef breton, Gérard Boscher, venu du Finistère que nous avons accueilli.

Le Rove possède un passé éminemment pastoral, riche de traditions. Pourtant, la Cabro d'Or n'est pas tournée vers le passé, le folklore et la nostalgie des temps enfuis ne constituent pas sa tasse de thé ! Au contraire, sa croyance en l'avenir se base sur trois constatations. D'abord, la chèvre du Rove, un moment menacée, est réapparue dans nos collines et son élevage peut être aujourd'hui justifiée économiquement. Ensuite, la connaissance de nos racines reste le meilleur gage de sérénité et de réussite pour les jours à venir. Enfin, les nouvelles technologies peuvent nous aider à faire passer nos messages.




Association La CABRO D'OR

**Rejoignez la page facebook de la Cabro d'Or pour rester informé de l'actualité de l'association, de l'agenda des manifestations et partager une multitude de photos et de vidéos.**

# SAISON CULTURELLE 2016

## Journées de la culture

Expositions des oeuvres réalisées par les élèves de l'atelier d'art municipal (enfants et adultes) mais aussi des artistes amateurs de la commune, peinture, poteries, photos, sculpture...

Expositions des associations culturelles du village.

Représentation des élèves de l'association théâtre au Rove (le vendredi soir).

Animations en continu jusqu'en soirée avec les groupes Pompon Dance Crew et le Rove Zumba.

En clôture, deux groupes musicaux locaux REDLIGHT et WENDIGO.

Plus d'infos prochainement sur le site [www.lerove.fr](http://www.lerove.fr)

→ **Vendredi 17 juin, samedi 18 juin 2016**

Salle des fêtes «Eugène Lantéri»

## Du jugement de Pâris au Déjeuner sur l'herbe

C'est du «Déjeuner sur l'herbe» d'Edouard Manet, présenté en 1863 au salon des Refusés, que l'on date la naissance de l'art moderne. Dans son ouvrage « Le jugement de Pâris » Hubert Damish en a développé la genèse à partir d'un dessin perdu de Raphaël. C'est dans ce parcours de la gravure à la peinture et de la Renaissance à l'art moderne que nous entraînera la conférence.



Conférence animée par Jean-Noël Bret, historien de l'art

→ **Vendredi 17 juin 2016 à 18h**

Salle des fêtes « Eugène Lantéri » - Entrée libre

**Pour la saison culturelle 2016, la municipalité propose un programme pour tous les publics et des rendez-vous pour mettre la culture locale à l'honneur**

## Audition de l'école municipale de musique au Théâtre Molière

Les élèves de l'école municipale de musique se produiront avec leur professeur, sur la scène du Théâtre Molière à Marignane pour leur audition de fin d'année.

→ **Dimanche 5 juin 2016 - heure à confirmer**

## Spectacle de l'école municipale de danse au Théâtre des Salins

Les élèves de l'école municipale de danse se produiront sur la scène du théâtre national des Salins à Martigues.

→ **Mercredi 22 juin 2016 - 20h30**

## Le règne des méduses

Depuis une dizaine d'années, de petites méduses violettes reviennent chaque été sur les plages de Méditerranée. D'autres sont en passe de coloniser la mer du Nord, ou s'échouent par milliers sur la côte atlantique...

Ces prédateurs gélatineux ne sont pas seulement néfastes pour les baigneurs et les vacanciers. Ils sont le cauchemar des pêcheurs et inquiètent les professionnels du tourisme qui redoutent d'assister chaque été à une nouvelle invasion.

Ces vagues de méduses témoignent d'un déséquilibre de l'écosystème marin dont on comprend encore mal les causes et la portée. Elles intriguent également la communauté scientifique qui se mobilise depuis 10 ans pour tenter de comprendre ce phénomène de prolifération.

La municipalité en partenariat avec la Cabro d'Or organise une projection du film documentaire réalisé par Laurent Lutaud et produit par CNRS Images, Monkey Bay / France Télévisions.

Durée : 52' / Année : 2013

→ **Vendredi 22 avril 2016 à 18h**

Projection (à confirmer)

Salle des fêtes « Eugène Lantéri » - Entrée libre

# Maudits soient les artistes

Sortie imminente du 25<sup>ème</sup> roman de Maurice Gouiran aux éditions JIGAL



C'est avec une belle constance et un insatiable appétit que Maurice Gouiran nourrit son oeuvre. Avec une opiniâtreté toujours curieuse et sans faille, il a cette incroyable capacité à dénicher pour chacun de ses romans, des faits, des hommes et ce qui relie les uns aux autres, l'Histoire, ses troubles, ses mensonges et ses saloperies... S'ensuit à chaque fois une intrigue non seulement riche et solide mais aussi un regard transversal qui nous change un peu de nos antiques Lagarde et Michard ! Les spoliations, la mise à l'index de l'art dégénéré, les camps d'internement, autant d'éléments, de tragédies, dont le dénominateur commun est l'Homme, toujours capable et quelle que soit l'époque, des pires exactions. On a beau le savoir, s'en méfier même, de tels romans sont toujours une indispensable et salvatrice piqûre de rappel... D'autant qu'entres découvertes historiques, badinages de son héros et empathie pour ses personnages, forts et attachants, lire un polar de Maurice Gouiran reste toujours un moment

à part, une parenthèse privilégiée où les faits et la matière humaine se mêlent pour mieux nous étonner, nous apprendre et nous surprendre.

Il n'y a que le talent de Maurice Gouiran pour réussir à lier ces univers !

«La découverte de 1500 œuvres d'art dans le petit appartement d'un octogénaire munichois, sept décennies après la fin de la guerre, fait ressurgir de vieux fantômes : le vieil homme n'est-il pas le fils d'un célèbre marchand d'art œuvrant pour le Reich ?

À Marseille, un modeste couple de retraités des quartiers nord, Valentine et Louis Bertignac, entame une procédure judiciaire afin de récupérer une dizaine de tableaux retrouvés à Munich.

Clovis Narigou, qui a un urgent besoin d'argent pour sauver sa bergerie et son troupeau, effectue quelques piges pour un grand magazine national. Ainsi, on le retrouve en Ariège, sur les traces d'un des plus grands mathématiciens du XX<sup>e</sup> siècle qui a fui le monde pour y mourir en ermite. Il va s'intéresser au camp de Rieucros, créé par Vichy en

Lozère afin d'y interner exclusivement des femmes. Le matheux a séjourné avec sa mère.

Lorsque Clovis apprend que Valentine Bertignac a également été incarcérée à Rieucros, il n'a plus qu'une question en tête : qu'est-ce qui relie ces paisibles retraités marseillais au vieux Munichois ? Il lui faudra se plonger dans les années noires, dans la guerre que livra Goebbels à l'art dégénéré et le pillage des collections juives par Goering.

Tout se complique lorsqu'une marmaille bruyante envahit la Varune et qu'il découvre l'assassinat sauvage des époux Bertignac au cours d'un bien curieux home-jacking.

Cette tuerie aurait-elle un lien avec la demande de restitution ?»

[www.polar.jigal.com](http://www.polar.jigal.com)

[www.facebook.com/jigalpolar](https://www.facebook.com/jigalpolar)

Livres parus en 2015 :

- Une nuit trop douce pour mourir (février 2015, édition Jigal),
- Franco la Muerte (août 2015, collectif, éditions Arcane17)
- Un plat qui se mange froid (collectif, SAMU social)

## Les reines de la Fantasy



Originaires du Rove, Stéphanie et Crystal, plus connues sous leurs pseudonymes respectifs, Sg horizons et Crys Louka, ont pour passion commune l'écriture. Ces deux auteures trentenaires et auto-éditées ont créé une série, « Au service du surnaturel » qui mêle fantasy et érotisme, et qui connaît un succès vraiment spectaculaire puisque la barre des 17 000 épisodes vendus depuis mars 2015 est dépassée ! Leur série est même en cours de traduction en italien et en ... coréen.

Cette série fonctionne par épisode et en comporte huit par saison (un tous les 15 jours) et est disponible sur amazon en téléchargement.

La première saison, consacrée à Jenna, se déroule dans le cadre du Manor Hotel, un lieu magique qui offre des moments surprenants, angoissants, mais aussi coquins. La deuxième saison a pour héros, Blake, un mage doté de pouvoirs extraordinaires. Une écriture à quatre mains dont le succès ne demande qu'à être confirmée. Nous leur souhaitons bonne chance.

Pour en savoir plus : <http://www.sg-horizons.com> et <http://cryslouka.blogspot.fr/>

## Des danseuses de l'école municipale de danse remportent l'argent et le bronze aux rencontres nationales !

L'école municipale de danse du Rove n'en finit pas de décrocher les palmarès.

Après une saison 2014/2015 riche qui a vu deux groupes d'élèves remportés en classique et en jazz le premier prix aux rencontres régionales de la fédération française à Pegonas pour les chorégraphies « le Boléro Africain » en jazz et « l'écriture » en classique, ces élèves ont été sélectionnées pour les rencontres nationales qui se déroulaient début juillet à Montluçon. Accompagnées de leurs parents et de leurs professeurs Sophie Gangloff (jazz) et Sylvie Andréotti (classique), Claire Daddi, Agathe Gerardin, Julie Rabut, Camille Magnus, Juliette Ardissonne, Justine Hopsore, Cécilia Zerbini, Julia Peretti, et Chloé Rueff se sont brillamment distinguées en décrochant dans leur catégorie (jeunes adultes loisir) la médaille d'argent en jazz et la médaille de bronze en classique. Une performance exceptionnelle au regard des dizaines d'écoles de danse confirmées qui étaient en lice.



## NOUVELLE ASSOCIATION LE ROVE JUDO

«L'équipe technique composée de son président François Saravelli, sa trésorière Francine Arnaud et de son professeur diplômé d'état, Olivier Arnaud, sont fiers de vous présenter le Rove Judo, association récente qui compte déjà une centaine de judokas repartis en trois groupes : les 5/7 ans, 8/12 ans et ados/adultes.

Le Rove judo propose évidemment l'apprentissage du judo avec toutes ses valeurs morales (politesse, courage, sincérité, honneur, modestie, respect, contrôle de soi, amitié) mais bien au delà de l'aspect technique, une vraie « école de vie ».

Une section plus compétitrice y est enseignée notamment avec plusieurs podiums régionaux et nationaux les années précédentes. Cette année a commencé très fort avec la participation aux championnats de France FFJDA 2<sup>e</sup> division junior et 3<sup>e</sup> division senior de Perrine Bano ainsi que celle d'Olivier Arnaud au 3<sup>e</sup> division senior mais compte sur ses fers de lance que sont Cédric et Alex Abidi membres de l'OMJUDO l'un des meilleurs club français.

En terme d'innovation le Rove Judo n'est pas en reste avec une activité Fit judo qui repose sur les bases de « cross fit » et de

« judo » mais sans les chutes ni combats pour un épanouissement de tous.

De plus le Rove judo proposera cette année plusieurs manifestations : un tournoi pour baby judo le 6 février au gymnase «Blaise Gouiran», un autre tournoi regroupant une quinzaine de clubs avec plus de 200 judokas, un goûter de Noël, un repas de fin d'année et pour la première fois un super loto le samedi 19 mars 2016 à la salle Jennifer.

Retrouvez cette ambiance saine et conviviale de club tous les mardis et jeudis au dojo du Rove.» LE BUREAU

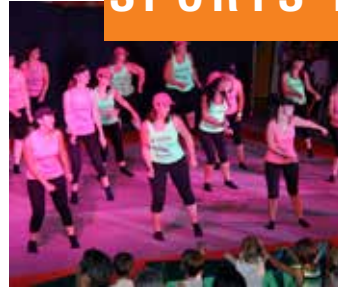
## Journée d'activités au centre UCPA pour les familles

La municipalité en partenariat avec l'UCPA organise chaque dernier week-end du mois de juin une journée de découvertes et d'activités au centre UCPA de Niolon. Cette journée familiale et conviviale s'adresse aux habitants de la commune. Les activités proposées pour les enfants et les adultes sont variées : plongée sous-marine, randonnée palmée, via-corda, escalade, kayak sur mer, voile sportive, voilier, tir à l'arc. Inscription gratuite en mairie début juin. Places limitées.



La journée UCPA se déroulera le dimanche 26 juin 2016.





## (SPORT)EZ VOUS BIEN

Avec près de 4500 habitants, le village du Rove se distingue par une intense activité sportive. La municipalité avec le centre municipal d'animation sportive et de loisirs ainsi que les nombreuses associations sportives proposent un large choix d'activités pour tous (voir encadré). On dénombre ainsi plus de 2000 pratiquants dans les différentes disciplines. La municipalité accorde une place importante à l'épanouissement de ses habitants en mettant à disposition des équipements et des infrastructures de qualité. Par ailleurs, elle met à disposition des associations d'importants moyens autant sur le plan financier (subventions) mais aussi en terme de logistique (mise à disposition des équipements, moyens matériels et humains). Pour connaître l'ensemble des activités proposées se reporter au site internet de la mairie [www.lerove.fr](http://www.lerove.fr) ou en lisant la revue municipale des sports et de la culture saison 2015/2016 distribué au mois de septembre dernier et disponible en mairie.

### ➤ Les activités sportives et culturelles pratiquées au Rove

- Ateliers d'Arts enfants et adultes
- Bibliothèque
- Atelier Théâtre
- Astronomie
- Musique :  
Eveil Musical  
Violon  
Guitare  
Piano  
Batterie  
Guitare de musique actuelle  
Chant
- Judo
- Karaté
- Tennis
- Badminton
- Basket-ball
- Football
- VTT
- Aéromodélisme
- Plongée
- Boules
- Danse Classique
- Danse Jazz
- Hip hop
- Pompon dance
- Zumba dance
- Gymnastique d'entretien
- Gymnastique contrôlée
- Baby gym
- Athlétisme
- Course pédestre hors stade
- Marche
- Randonnée pédestre
- etc...

Renseignements en mairie *et sur* [www.lerove.fr](http://www.lerove.fr)

## OLYMPIQUE ROVENAIN FOOTBALL PRIORITE AUX JEUNES

La saison sportive 2015/2016 est déjà bien entamée et à mi-saison on peut déjà dresser un premier bilan positif.

Après un début de championnat difficile et un calendrier compliqué, notre équipe fanion seniors qui évolue en DHR, a retrouvé un peu des couleurs avec une série de 5 matchs consécutifs sans défaite.

Chez les jeunes, le bilan est plutôt positif, notamment en U15 et U17 où nos équipes 1 se trouvent à mi-parcours à la première place de leur championnat.

En foot d'animation, une fois de plus notre club tient son rang, avec beaucoup de qualité et de quantité dans nos effectifs, cela montre les efforts entrepris de-

puis de nombreuses années sur le travail de formation au sein du club.

La grande nouveauté à l'Olympique Rovenain, est la création cette saison d'une section féminine, qui se porte à merveille, puisque l'équipe seniors 1 se classe première de sa poule à la fin des matchs aller. Ce travail ne pourrait être mis en place sans le soutien permanent de la Municipalité du Rove, que nous remercions, avec cette saison encore, la création supplémentaire d'un stade synthétique pour jeu à 8, pour le plus grand plaisir des enfants. Prochainement, ce sera la période des tournois de fin de saison, avec de nombreux déplacements pour tous nos

jeunes, mais aussi avec l'organisation des traditionnels tournois de l'Olympique Rovenain, dont voici les dates :

- **1<sup>er</sup> Mai 2016** : Tournoi U9 et U6 Challenge Gouiran Michel et Rosso Georges
- **8 Mai 2016** : Tournoi U8 et U7 Challenge Nieves Edouard et Merlini Lucien
- **05 Juin 2016** : Tournoi U13 Challenge Merlini Gérard
- **19 Juin 2016** : Tournoi U11 Challenge Nayenner Robert
- **24 Juin 2016** : Tournoi Vétérans

LE BUREAU

## Quelques dates à noter sur votre agenda

### EN FÉVRIER

- **Ven 5** : spectacle « Tous au piquet », une comédie sociale et musicale, de et avec Quartiers Nord (proposé par la municipalité dans le cadre du dispositif saison 13) à 20h30 au gymnase municipal « Blaise Gouiran ».
- **Sam 20** : banquet des anciens, offert par le comité des fêtes aux personnes âgées de 60 ans et plus - à 12h à la salle des fêtes. Après-midi dansant avec orchestre de variétés musette. Inscriptions en mairie
- **Jeu 25** : conseil municipal à 18h en mairie – Débat d'orientation budgétaire
- **Ven 26** : concours de contrée de l'Omas - 19h00 (tirage à 19h30) à la salle des fêtes – inscription, buvette et restauration sur place.

### EN MARS

- **Sam 05** : repas et après-midi dansant « oreillettes » à 12h à la salle des fêtes – organisé par l'OMAS, avec orchestre de variétés musette / Ouvert à tous - Participation de 17 euros (repas + après-midi) ou de 8 euros (après-midi seulement). Les inscriptions se font à la salle des fêtes. Plus d'infos au 04.91.46.91.53 ou au 06.73.67.90.16.
- **Sam 19** : grand carnaval du comité des fêtes – à partir de 14h au gymnase municipal avec de nombreuses animations pour les enfants. Thème libre. Dégustation gratuite d'oreillettes
- **Jeu 24** : conseil municipal à 18h en mairie – Vote du budget 2016
- **Ven 25** : concours de contrée de l'Omas - 19h00 (tirage à 19h30) à la salle des fêtes – inscription, buvette et restauration sur place

### EN AVRIL

- **4 et 5** : sortie gratuite des jeunes de 15/18 ans à PortAventura
- **Du 8 au 11** : séjour à Venise organisé par l'Omas
- **Dim 24** : repas « coquillages » avec après-midi dansant à 12 H à la salle des fêtes – organisé par le comité des fêtes - inscriptions en mairie
- **Ven 29** : concours de contrée de l'Omas - 19h00 (tirage à 19h30) à la salle des fêtes– inscription, buvette et restauration sur place.
- **23 ou 30** : repas des bergers en colline (réservé aux membres de la Cabro d'or)

### EN MAI

- **Dim 8** : commémoration du 71<sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 – rassemblement à 11h30 devant la mairie
- **Dim 22** : randonnée VTT du Cyclo club
- **Ven 27** : concours de contrée de l'Omas - 19h00 (tirage à 19h30) à la salle des fêtes– inscription, buvette et restauration sur place
- **Sam 28** : opération nettoyage des calanques de la Vesse et Niolon – à partir de 8h30

### EN JUIN

- **Dim 5** : audition de l'école municipale de musique, au Théâtre Molière à Marignane
- **Sam 11** : soirée des sports à 20h30 au gymnase municipal
- **Ven 17** : conférence de la cabro d'or à 18h + pièce de théâtre à 20h30 (journées de la culture) à la salle des fêtes
- **Sam 18** : journées de la culture avec de nombreuses expositions, spectacles et animations à partir de 14h jusqu'en soirée, à la salle des fêtes
- **Mer 22** : spectacle de fin d'année de l'école municipale de danse au Théâtre des Salins, 20h30
- **Ven 24** : concours de contrée de l'Omas - 19h00 (tirage à 19h30) à la salle des fêtes inscription, buvette et restauration sur place
- **Dim 26** : journée d'activités et de loisirs au centre UCPA de Niolon réservée aux familles du Rove – sur inscriptions en mairie (places limitées)

### EN JUILLET

- **Mer 13** : grande Sardinade du comité des fêtes – Fêtes votives de la Sainte Anne
- **Du 19 au 25** : fêtes votives de la Sainte Anne / Salle des fêtes

### EN AOÛT

- **Mar 23** : commémoration du 72<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération du Rove

### EN SEPTEMBRE

- **Sam 10** : banquet des anciens, offert par le comité des fêtes aux personnes âgées de 60 ans et plus - à 12h à la salle des fêtes. après-midi dansant avec orchestre de variétés musette. Inscriptions en mairie
- **Mer 7 ou 14** : spectacle pour enfants à la salle des fêtes (sous réserve)
- **Sam 17/dim 18** : journées du patrimoine
- **Ven 30** : concours de contrée de l'Omas - 19h00 (tirage à 19h30) à la salle des fêtes– inscription, buvette et restauration sur place

### EN OCTOBRE

- **Du 3 au 8** : Voyage dans le Périgord, organisé par l'Omas
- **21/22/23** : 12<sup>èmes</sup> journées de la chèvre du Rove – organisées par la Cabro d'or et la municipalité
- **Ven 28** : concours de contrée de l'Omas - 19h00 (tirage à 19h30) à la salle des fêtes– inscription, buvette et restauration sur place

Site internet officiel de la mairie :  
<http://www.lerove.fr>

## INFOS NOUVEAUX ARRIVANTS

### Ramassage des ordures ménagères

Dans le village, le ramassage est effectué tous les jours (sauf dimanche et jours fériés), à partir de 7h30  
 Dans les calanques de La Vesse et Niolon : le ramassage est effectué les lundis, mercredis et vendredis pour la période hors saison estivale (de octobre à mai), à partir de 6h. Et tous les jours (sauf dimanche et jours fériés) pour la période estivale (de juin à septembre).

La collecte se fait au porte à porte. Les ordures ménagères doivent être déposées dans des sacs plastiques distribués gratuitement à cet effet.

L'Arrêté du Maire N°A2003-07, stipule :

Qu'il est interdit de déposer les ordures ménagères :

- Les dimanches et jours fériés
- Après le passage de la benne
- Avant 5 heures du matin, les jours de collecte

L'article XVI de l'arrêté N°A2003-07 stipule que toute infraction est passible de poursuite dans les conditions prévues à l'article 610.5 du Code Pénal sans préjudice d'autres peines prévues par les lois et règlements en vigueur.

### La Déchetterie

La déchetterie ouvre ses portes du lundi au samedi, de 8h à 12h.

### Tri Sélectif

Bac jaune individuel : la collecte s'effectue tous les samedis matin à partir de 7h. Le bac doit être rentré après le passage de la benne.

### Points d'apports volontaires

Une trentaine de points d'apports volontaires sont répartis sur le territoire de la commune (verre, papier, emballages).

### Ramassage des encombrants

Il s'agit d'un service gratuit à la population. Le ramassage s'effectue tous les mardis auprès des personnes qui ont pris préalablement rendez-vous au **08 00 94 94 08**. Après confirmation, les encombrants doivent être déposés devant le domicile. Les agents ne sont pas autorisés à pénétrer dans les propriétés privées. Les végétaux et les décombres ne sont pas enlevés.

## INFOS DON DU SANG

Chaque jour en région PACA, l'établissement français du sang recherche 800 donneurs de sang, mais seulement 600 personnes effectuent ce geste de solidarité. Pour autant, nos malades bénéficient des transfusions qui leur sont nécessaires, grâce à la solidarité des autres régions. Le vieillissement de la population, l'amélioration du diagnostic médical, conjugués au fait qu'il n'existe aucun substitut au sang entraîne une augmentation des besoins en produits sanguins. Pour répondre aux besoins des malades, l'EFS organise des collectes dans toutes les communes.

L'association des donneurs de sang bénévoles du Rove participe activement et assiste l'EFS dans l'organisation des collectes.

### CALENDRIER 2016 DES COLLECTES DE SANG AU ROVE

- Lundi 7 mars de 15h à 19h30
- Lundi 30 mai de 15h à 19h30
- Lundi 1<sup>er</sup> août de 15h à 19h30 (à confirmer)
- Vendredi 9 décembre de 15h à 19h30

**Lieu de la collecte :** gymnase municipal – salle de gymnastique

## L'ARMEE DE TERRE RECRUTE

**Vous avez entre 17 ans et demi et 32 ans, et vous souhaitez obtenir des informations sur les métiers de l'armée et ses 400 spécialités (combattants, conducteurs, transport logistique, télécommunications, maintenance des matériels, travaux publics, administration, restauration, santé, etc), un conseiller est à votre écoute une fois par mois à Marignane, Place Camille Desmoulins.**

**Permanence sur rendez-vous au 04 13 59 47 70**  
**calendrier 2016 :** 24 février, 30 mars, 27 avril, 18 mai, 29 juin, 28 septembre, 26 octobre, 30 novembre, 14 décembre.

## CALENDRIER 2016 DES PERMANENCES

### ASSISTANCES SOCIALES

**de la Maison Départementale de la Solidarité** Le Département des Bouches-du-Rhône, par l'intermédiaire de sa Direction Générale Adjointe de la Solidarité, exerce des missions de protection, de prévention et d'insertion.

Dans le cadre de leurs activités, les assistantes sociales de la Maison Départementale de la Solidarité de Saint-Rémy-de-Provence assurent des permanences de proximité auprès des populations qui, confrontées à des difficultés de tout ordre, ont besoin d'une aide ponctuelle ou durable pour préserver ou retrouver leur autonomie de vie.

Afin de faciliter ces missions, la Commune du Rove accueille dans ses locaux, en mairie, deux permanences sociales par mois.

**Le 1<sup>er</sup> mardi et le 3<sup>ème</sup> jeudi de 9h00 à 12h00**

**Uniquement sur rendez-vous au 04 13 31 78 01**

### MISSION LOCALE

La permanence se tient deux fois par mois dans les locaux de la mairie, **les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredi du mois**. Elle s'adresse aux jeunes de la commune de 16 à 25 ans, sans qualification prioritairement ou ayant un diplôme de niveau infra II (CAP, BEP, Bac., niveau bac + 1). Sa mission principale est d'apporter toute l'information sur l'accès à une formation professionnelle, l'aide à l'orientation professionnelle et un appui à la recherche d'emploi.

**Contact Mission locale : Mme GAVIOLI Sylvie : 04 96 15 33 82 / 06 10 77 41 98**

### ARCHITECTE CONSEIL

**M. Henri Nahabedian**

**Planning des permanences 2016.**

**En mairie 2 fois par mois de 9h00 à 12h sur RENDEZ-VOUS au 04 91 46 80 00**

Vendredi 4 et 18 mars, Vendredi 1er et 22 avril, Mercredi 4 et vendredi 20 mai, Vendredi 3 et 17 juin, Vendredi 1er et 22 juillet, Vendredi 26 août, Vendredi 2 et 23 septembre, Vendredi 7 et 21 octobre, Vendredi 4 et 18 novembre, Vendredi 2 et 16 décembre.

## « LA COMMUNAUTÉ » (ASSOCIATION D'AIDE MÉNAGÈRE)

**Permanence en mairie (salle R-1) de 13h30 à 16h**

jeudi 28 janvier, Jeudi 25 février, Jeudi 31 mars, Jeudi 28 avril, Mardi 31 mai, Jeudi 30 juin, Jeudi 28 juillet, Mardi 30 août, Jeudi 29 septembre, Jeudi 27 octobre, Mardi 29 novembre, Jeudi 29 décembre

## AURELIE UNGARO, UNE PHOTOGRAPHE DE TALENT POUR TOUS LES EVENEMENTS DE LA VIE

**Originaire du Rove, Aurélie Ungaro, est devenue une photographe professionnelle prisée.**

Elle intervient dans les Bouches de Rhône pour réaliser vos photographies de mariage, baptême, grossesse, naissance, bébé, shooting, enterrement de vie de jeune fille, anniversaire et autres types d'événements... Aurélie propose également ses services pour les entreprises. Vous vous lancez et vous voulez des photos pour votre publicité, pour vos cartes de visite, votre site internet, posters ou autres ? N'hésitez pas à la contacter pour un devis personnalisé.

Téléphone : +33 (0)6 73 65 04 43 - E-mail: aurelie.ungaro@live.fr

www.aurelie-ungaro-photography.fr - https://www.facebook.com/aurelieungarophotography/?fref=ts



## YOGA

### Association Kha Pradipikâ

YOGA association Kha Pradipikâ  
Les cours se déroulent chaque jeudi de 18h30 à 19h45 dans la salle Louis Berard de la paroisse.

**Contact :** Association Kha Pradipikâ.

Mlle GIOMI Maguy

Tél. : 06.64.74.26.28

E-mail : cavaillongiomi@aol.com

## QI GONG

### Maitrise du Souffle et Art du Geste Conscient

Le Qi Gong est une pratique pour tous, sans condition d'âge ni de souplesse. Il s'agit de réaliser des postures et des enchaînements sans forcer, en associant la pensée et le souffle. Les cours sont dispensés dans la salle Louis Bérard de la paroisse, les lundi de 19h à 20h et les mardi de 15h à 16h avec Isabelle Meurisse.

**Contact :** Association Essence et Vie - Tél. : 06.25.57.83.82

E-mail : isabelle.meurisse@yahoo.fr

## LE REÏKI

### Une initiation au bonheur

Le Reiki est une technique de soin énergétique par imposition des mains, qui rééquilibre le corps et l'esprit. Il agit sur le plan physique, il libère le mental, il fera ressortir le meilleur de vous-même.

**Contact :** Marilyne

Centre commercial La Carrairade verte

RD568

Tél. : 06.24.88.60.62

## A PROPOS DE L'AYURVEDA

Un art de vivre sa vie de façon heureuse et en bonne santé. Isabelle IMBERT, Certifiée en Aromathérapie (Ipa), coaching et PNL (Lunion Formation) aux soins Ayurvédiques en Inde à la Clinique Greens Ayur du Kerala, Praticienne en Techniques Educatives Corporelles de Bien Etre et de Relation d'Aide (Artec en cours).

Vous propose de très anciennes techniques Ayurvédiques afin de retrouver l'harmonie et la santé à tous les niveaux (mental, physique, énergétique et spirituel)

### Cabinet sur LE ROVE

(Sur rdv uniquement)

Isabelle IMBERT

2 Impasse Les Platanes

(2<sup>e</sup> maison à gauche)

A côté de la Station Service Total

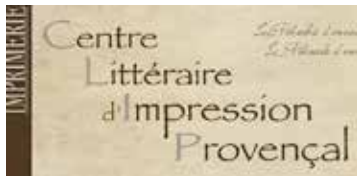
13740 LE ROVE

Tél. : 06 88 31 05 80

## NOUVEAU SUR LA COMMUNE

Depuis le mois de juillet dernier, l'imprimerie **Centre Littéraire d'Impression Provençal** a emmenagé ses nouveaux locaux au Rove. Imprimeur spécialisé dans l'impression de livres (romans, BD, mariages, luxes, etc), de l'unité à plusieurs milliers d'exemplaires, accessible aux professionnels comme aux particuliers.

Zac des Pielettes - lot N°7 - Immeuble Librarianum - chemin de la cride - 13740 Le Rove  
Tél : 04 91 65 05 01  
contact@imprimerieclip.fr  
www.imprimerieclip.fr



## EXPRESSION DES ELUS

**Cet espace est réservé à l'expression des élus du groupe de la majorité municipale et du groupe d'opposition.**

*Conformément au règlement intérieur du conseil municipal, chaque groupe a un espace réservé de 1000 signes maximum.*

### L'opposition

Nous vous présentons tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année.

Notre démarche constructive d'opposition montre que plus de 80% des délibérations sont adoptées à l'unanimité lors des votes en conseil municipal même si ce constat reste insuffisant aux yeux de la majorité municipale.

Elus à part entière nous restons des représentants de tous avec un rôle incontournable pour le bon exercice de la démocratie et la bonne marche de l'intérêt général pour notre commune.

Nous sommes à votre disposition pour vous apporter toutes les informations et le suivi des actions sur la politique locale.

Limités en nombre de caractères sur l'expression des élus nous restons toujours à votre écoute.

Ray Sari et Valérie Calvo

**Une nouvelle agence de la SEM a ouvert ses portes au public à Marignane (16 allée de la Palun, ZI la Palun). Destinée à recevoir les clients des communes de l'Ouest de MPM parmi lesquelles le Rove, ce point d'accueil est ouvert de 8h à 17h30, du lundi au vendredi. Un nouveau numéro pour le centre service client «La Passerelle» au 0 969 39 40 50**

**N° Cristal 0 969 39 40 50**

APPEL NON SURTAXE

## DÉPART(S) À LA RETRAITE

**En 2015, trois employés de la mairie ont fait valoir leur droit à la retraite : Christiane Cadière, DGS, Frank Raha, responsable des services techniques, et Christian Rouzault, gardien du stade.**

La directrice générale des services de la mairie, Christiane Cadière, a pris sa retraite après plus de 32 ans au service de la commune\*.

Le maire, les élus et ses collègues de travail lui ont rendu hommage le 15 janvier dernier.

L'émotion était palpable à la salle des fêtes où une cérémonie était organisée avec la présence du maire Georges Rosso, des élus municipaux, de tous les chefs de services, des membres du personnel, de sa famille et de ses amis, mais aussi de la directrice du Centre de Gestion, Sakina Larbi et de son directeur adjoint Daniel Zervudacki, tous rassemblés pour marquer le départ à la retraite de la directrice générale des services de la mairie du Rove, Christiane Cadière. Après 32 ans et 7 mois au service de la commune où elle a occupé les postes les plus importants, de secrétaire du maire de 1983 à 1999, à directrice générale adjointe avant de terminer sa carrière directrice générale des services, Christiane a eu droit à deux bels hommages rendus par le secrétaire du maire, Thierry Chauvelot, intervenant au nom du personnel, et par le maire, Georges Rosso, qui a rappelé sa carrière « exceptionnelle ».

Christiane a commencé sa carrière dans la fonction publique territoriale le 1<sup>er</sup> juin 1983 lorsque Georges Rosso l'a recrutée au poste de secrétaire du maire. « *Au cours de ta carrière, tu as gravi tous les grades et occupé les postes clefs de la mairie* » rappelait le maire. « *A la fin des années 90, tu décides de préparer un concours de rédacteur que tu réussis brillamment à Paris. Le 1er janvier 2000, tu es nommée rédacteur territorial.*

*C'est à ce même moment que Thierry te succède à ton poste difficile de secrétaire du maire.*

*Tout au long de ta carrière, ton objectif a été l'amélioration des services municipaux. Et tu vas t'y employer méthodiquement avec l'aide de tes collègues du secrétariat. Tu es promue attaché territorial en 2007 et attaché principal le 1er janvier 2011, le plus haut grade de la mairie, où tu prends les fonctions de directrice générale des services.*

*Puis enfin, le 31 décembre 2015, tu deviens jeune retraitée principale !*

*Tu as été une collaboratrice exceptionnelle.*

*Pendant 32 ans et 7 mois au sein des effectifs de la mairie, tu as fait honneur à la mission de service public auquel tu as toujours montré le plus grand attachement. La gestion du service du personnel, des carrières, des ressources humaines, la direction des services nécessite généralement au moins deux agents.*

*Toi, tu as cumulée ce poste toute seule avec, en plus, la responsabilité du*

*service contentieux et juridique, des élections et des marchés publics. Je te dis merci pour ta discrétion, ce qui est le plus important. Merci pour ta confiance. »*

Après de vifs applaudissements, le maire a terminé son allocution en lui remettant de nombreux présents offerts par le personnel et les élus mais surtout le coffret de la médaille de la ville la plus haute distinction de la commune. Après une vague d'émotion qui a fait couler quelques larmes, la cérémonie s'est terminée dans la convivialité jusqu'à tard dans la soirée autour d'un magnifique apéritif dinatoire préparé par ses collègues de travail sous la houlette de l'adjointe au personnel, Viviane Rosso.

\*La nouvelle DGS est Marie-Hélène Chiarenza,

**Retrouvez les discours complets sur [www.lerove.fr](http://www.lerove.fr)**



*Autour du maire Georges Rosso, Daniel Zervudacki, directeur adjoint du CDG, Sakina Larbi directrice du CDG, Thierry Chauvelot, secrétaire du maire et Christiane Cadière.*



En 2015, trois autres agents ont fait valoir leur droit à la retraite.

Frank Raha, employé aux services techniques de 1985 à 2015 où il occupait depuis le départ de Georges Dequivre le poste de responsable (aujourd'hui remplacé par Olivier Arnaud)

Christian Rouzault, employé aux services techniques de 1989 à 2015, où il a occupé la mission de gardien du stade (aujourd'hui remplacé par Christophe Rouzault)

Alain Desmats, employé aux services techniques de 1982 à 2002, puis à l'antenne MPM du Rove où il a été le responsable durant 13 ans.

En marge de l'arbre de Noël de la municipalité aux enfants du personnel, le maire a rendu hommage aux employés présents.

**Nous leur souhaitons à tous une longue et heureuse retraite**



## Monsieur le curé Jean Mennesson, citoyen d'honneur du Rove L'HOMMAGE DE GEORGES ROSSO

« Dimanche 7 juin à 8 heures du matin, je reçois un coup de téléphone.

Francis MONTALBAN m'annonce : « Monsieur le Curé est mort cette nuit. »

Je reçois cette nouvelle comme un coup de massue et immédiatement, tout le film depuis 1987 où j'ai connu le père Jean MENNESSON défile dans ma mémoire.

Le 23 avril 1989, nous sommes réunis en présence de Monseigneur PANAFIEUX, Archevêque d'Aix et du Curé HECKENROTH pour l'inauguration de la salle BERARD ;

C'est à ce moment là que je fais vraiment connaissance avec ce nouveau curé qui venait de Martigues.

Je lui déclare :

« Vous êtes bien jeune ! »

« Comment faut-il vous appeler ? » : « Monsieur le Curé ou... ? »

Il me répond : « Monsieur le Curé, ça ira très bien ».

Et depuis cette date, malgré notre profonde amitié et notre identité de vue dans tous les projets, c'était toujours « monsieur le Curé » et « monsieur le maire ».

Nous avons une profonde estime et un respect mutuel de nos fonctions.

Je savais que c'était un homme de Paix et il l'a prouvé tout au long de sa vie, à travers ses déclarations et dans ses actions.

Au début des années 90, devant la menace de la guerre en Irak, je me suis permis de lui dire « il faut que nous fassions un appel contre la guerre ».

Il m'a répondu « proposez-moi un texte ».

Nous avons réuni toutes les personnalités du village et nous avons soumis une pétition à notre population.

Ce fut un succès.

Le souvenir du grand chantier de la rénovation de la Chapelle Saint Michel, monument historique, qui est la propriété privée de la commune du Rove.

Nous étions avec monsieur SOUCHE et monsieur BARBAGELATA aux réunions de chantier.

Et nous avons réussi à réaliser un travail remarquable.

Le chantier fini, je lui ai remis les clefs de la Chapelle.

Le site de la Chapelle est très demandé.

Je n'ai jamais donné une autorisation sans son accord et il m'a toujours informé des actions qu'il faisait à la chapelle.

Il aimait beaucoup ce site.

Il venait souvent me voir en mairie où nous discutions longtemps sur de nombreux sujets.

Nous nous consultions toujours lorsqu'il fallait prendre des décisions importantes.

En près de 30 ans, nous n'avons jamais eu un mot de désaccord.

Je n'ai jamais commencé mon discours de la Sainte Anne sans attendre son arrivée.

C'était un homme très occupé.

Il avait 2 ou 3 paroisses à sa charge.

Le père Jean était un bâtisseur.

Au Rove, il est à l'origine de nombreuses réalisations pour la paroisse. Je crois savoir qu'il la laisse dans une bonne santé financière.

Il a fait construire une deuxième salle.

Il a réalisé dernièrement une stèle avec un Oratoire devant l'église du Rove, et il y tenait beaucoup.

Nous avons ensemble acheté un orgue pour l'église du Rove, et il souhaitait absolument à ce qu'elle soit la propriété de la commune.

Tous les travaux effectués à l'église qui est, je le rappelle, un bâtiment communal, ont été réalisés à sa demande.

Le film qui se déroule dans ma mémoire depuis dimanche dernier serait bien trop long à résumer.

Et je ne voudrais pas prendre du temps à ce magnifique office que vous allez faire en sa mémoire et je vous en remercie.

Votre présence très nombreuse aujourd'hui démontre toute l'affection que portaient les habitants à Jean MENNESSON.

J'ajouterais tout simplement que le père Jean MENNESSON était un homme exceptionnel, Un Humaniste, un Homme de Paix, aimé de toute la population de ma commune.

Avec Jean MENNESSON, nous avons travaillé ensemble pendant près de 30 ans.

Mon expérience m'autorise à vous dire que quand la commune a la chance d'avoir un curé comme le Père Jean MENNESSON, et que l'entente entre lui et le maire est réciproque, alors c'est la population qui est gagnante et qui en profite.

A nous deux, je crois pouvoir dire que nous avons réussi à contribuer à l'unité de notre village.

Mon intervention se termine en vous disant qu'en face de l'église du Rove, il y a un bâtiment qui appartenait à l'évêché et que j'ai fait acheter à la commune dans les années 80 pour y faire le centre Culturel.

Une fresque y tient toute la surface de la façade. Elle s'inspire d'un dessin réalisé par un enfant représentant un homme noir enchaîné.

Cet homme a été élu, à ma demande, citoyen d'honneur de la commune du Rove en 1985, alors qu'il était emprisonné.

Il fut Prix Nobel de la Paix en 1993.

Il s'appelait NELSON MANDELA.

J'ai pris la décision de réunir le conseil municipal du Rove mardi prochain pour proposer une délibération afin d'élire au rang de citoyen d'honneur de la commune du Rove le Curé Jean MENNESSON.

Il deviendra ainsi le 2ème citoyen d'honneur de la commune.

Mon but, c'est que son nom reste gravé pour que toute la population du Rove, les générations présentes et futures, et surtout les jeunes, n'oublient pas l'être exceptionnel qu'il était.

Personnellement, je ne l'oublierai jamais.

Le Rove perd un serviteur et moi je perds un ami. »

**Discours de Georges Rosso prononcé lors des obsèques de Jean Mennesson**



Lucien Merlini au côté de Georges Rosso lors d'un tournoi de foot

## Lucien Merlini, conseiller municipal de 1989 à 2014

Le 23 juillet 2015, Lucien Merlini nous quittait.

Lucien a été conseiller municipal durant 25 années sous la mandature de Georges Rosso, de 1989 à 2014. Très impliqué dans le domaine du sport et de la jeunesse, il fut également un dirigeant exemplaire pendant plus de 30 ans du club de foot «L'Olympique Rovenain» où il a laissé une empreinte indélébile.

Sa disparition a suscité une vive émotion dans le village où il était une personnalité attachante et très appréciée.

Le souvenir de Lucien restera à jamais lié à la vie du village.

# Numéros utiles 2016

## LA MAIRIE EST OUVERTE DU LUNDI AU VENDREDI

De 8h30 à 12h et de 14h à 17h30  
(sauf vendredi 17h)

**Le service urbanisme** est fermé tous les  
après midis et le mercredi matin.

**Les permanences du Maire** se déroulent  
tous les mercredis après-midi sur rendez vous.

## Services Municipaux

Standard Mairie : .....	04 91 46 80 00
Garage Municipal : .....	04 91 46 94 39
Restaurant Scolaire : .....	04 91 46 97 01
Cercle Municipal des Retraités : ..	04 91 46 91 53
Police Municipale : .....	04 91 09 91 50
Centre Culturel Communal : ....	04 91 09 95 61
Gymnase : .....	04 91 09 93 83
Stade : .....	04 91 09 92 25
Bibliothèque : .....	04 91 09 91 90
Service des sports : .....	04 91 09 99 45
Ecole Maternelle : .....	04 91 46 98 58
Ecole Primaire : .....	04 91 46 94 70

## ALLO POMPIERS

Marignane .....	18
Caserne Ensues.....	04 42 06 95 90

## DANS TOUS LES CAS D'EMPOISONNEMENT

Centre anti poisons Marseille : 04 91 75 25 25

## GENDARMERIE

Carry le Rouet : ..... 17 ou 04 42 45 00 04

## CRÈCHE MARTINE FELTRIN :

..... 04 91 09 99 05

## MAISON DE RETRAITE LA CARRAIRADE :

..... 04 91 96 23 49

## SERVICE COMMUNAUTAIRE ANTENNE MPM

Secrétariat/ramassage des encombrants  
..... 08 00 94 94 08

## EDF SERVICE CLIENTS

Renseignements : ..... 0810 060 333  
Dépannage : ..... 0810 333 113

## SOCIETE DES EAUX DE MARSEILLE

La Passerelle : ..... 0 969 39 40 50

## SERAM (ASSAINISSEMENT) :

..... 04 91 16 80 00

## CENTRE DES IMPOTS

Marignane : ..... 04 42 02 36 00  
Démarches administratives : ..... 08 20 32 42 52

## TRESORERIE PRINCIPALE

Marignane : ..... 04 42 88 70 76

## M. LE CURE

..... 04 42 88 46 19

## MEDECINS

### • Dr Danièle BOLCIONI

Cabinet : ..... 04 91 46 91 27  
Domicile : ..... 04 91 46 99 41

### • Dr DELCOURT Philippe

Cabinet : ..... 04 91 09 95 05 et 06 81 54 92 44

### • Dr HAUWELLE Christian et

**HAUWELLE Nicole et Dr WALOT Christophe**  
Cabinet ..... 04 91 46 96 64

### • Dr MILHAUD Jean Yves

Cabinet : ..... 04 91 46 87 28  
Domicile : ..... 04 42 44 78 72

## PSYCHOLOGUE

### • Mme DELMAU CANTO Audrey

Psychologue clinicienne – Expert Judiciaire près  
La Cour d'Appel d'Aix en Provence

Centre commercial RD 568 - Le Rove

Cabinet : ..... 06 76 74 82 48

## PSYCHIATRE

### • Dr DELVAUX Magali .....

06 62 58 08 04  
Centre commercial RD 568 Le Rove

## PSYCHOLOGUE / SEXOLOGUE

### • Mme BARBRY Amanda ....

06 73 64 49 61  
Centre commercial RD 568 Le Rove

## PSYCHOMOTRICIENNE

### • Mme PIERRE Peggy.....

04 91 07 47 01  
Centre commercial RD 568 - Le Rove

## INFIRMIERES

### • Mme ZAPATA CUZZUCOLI

Cabinet infirmier :  
..... 04 91 09 91 95 et 06 09 84 00 55

### • Mme GLATZ DUSSOURD :

..... 04 91 09 95 08  
Portable : ..... 06 73 64 19 36

### • Mme Sandrine CHIARELLO :

..... 04 91 03 67 38  
Portable : ..... 06 60 88 65 46

### • Mme DE ANGELIS Stéphanie

Infirmière libérale  
..... 04 91 46 94 84 et 06 24 64 33 14

### • Mile TINARD Delphine

Cabinet Infirmier :  
..... 06 21 51 65 67 et 09 73 13 13 45

### • Mme MERLIN Marjorie.....

06 09 76 09 96

## ORTHOPHONISTE

### • M. LAFFORGUE Jérôme

Centre Commercial  
La Carrairade RD 568 : ..... 06 27 68 34 32

## OSTEOPATHES

### M. GOMEZ Christophe (Ostéopathe DO)

Membre AFO - Rue du Stade : .. 06 61 30 05 70

### M. JUANOLE Laurent (Ostéopathe DO)

Rue du Stade : ..... 06 60 85 08 09

### Mme LARCHER Mylène (Ostéopathe DO MROF)

**Mme SERIGNAC Lisa** (Ostéopathe DO)  
Centre commercial casino. 1<sup>er</sup> étage à droite.  
135 RD 568 ..... 06 21 79 88 10

**E-mail :** lisasiernac.osteo@gmail.com

Sur rendez-vous, tous les jours, du lundi au samedi.

## KINESITHERAPEUTES

### M. RELJIC Stéphane

### M. GOMEZ Christophe

### M. TAZERAT Akim

### Mme GOMEZ Mathilde

### M. JUANOLE Laurent

### Mme VALENTIN Cindy

Cabinet (rue du stade, au dessus du gymnase) :  
..... 04 91 09 99 78

### M. Jean Paul BERTHET

Cabinet : ..... 04 91 46 93 85

## PEDICURE/PODOLOGUE

### • Mme NABET Valérie

Cabinet : 64 Rue Jacques Duclos

+ visite à domicile ..... 06 22 59 23 40

### • Mme BIALOBOS Claire

Centre commercial RD 568

Entrée 1 / 1<sup>er</sup> étage ..... 04 91 09 95 40

## LABORATOIRE D'ANALYSES

## MEDICALES

64, RD568 (au dessus de la pharmacie) :

..... 04 91 09 98 19

## PHARMACIE

### • Mme RIPOLL CASSARINO

RD 568 ..... 04 91 46 90 35

## AMBULANCES DU ROVE

..... 04 91 46 08 86

## CABINET VETERINAIRE

### • M. FERREY

La Carrairade RD 568 : ..... 04 91 09 95 66

## BUREAU DE POSTE LE ROVE

..... 04 91 46 81 10

Horaires d'ouverture au public :

• Lundi : de 9h00 à 12h et de 14h45 à 16h15

• Mardi, mercredi, vendredi :

9h00 à 12h00 et 14h30 à 16h15

• Jeudi et samedi : 9h00 à 12h00

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

## RENE BLANC

Rue Jacques Duclos ..... 04 91 09 91 50

La bibliothèque ouvre ses portes au public :

• **Mardi : de 16h à 18h**

• **Mercredi : de 15h à 18h**

• **Vendredi : de 16h30 à 18h30**

• **Samedi : de 9h30 à 12h**

La bibliothèque possède deux ordinateurs

au public. Un ordinateur est dédié à la

recherche sur internet, un autre est dédié à la

consultation du catalogue.

Il est possible de consulter de chez vous le

catalogue à l'adresse suivante :

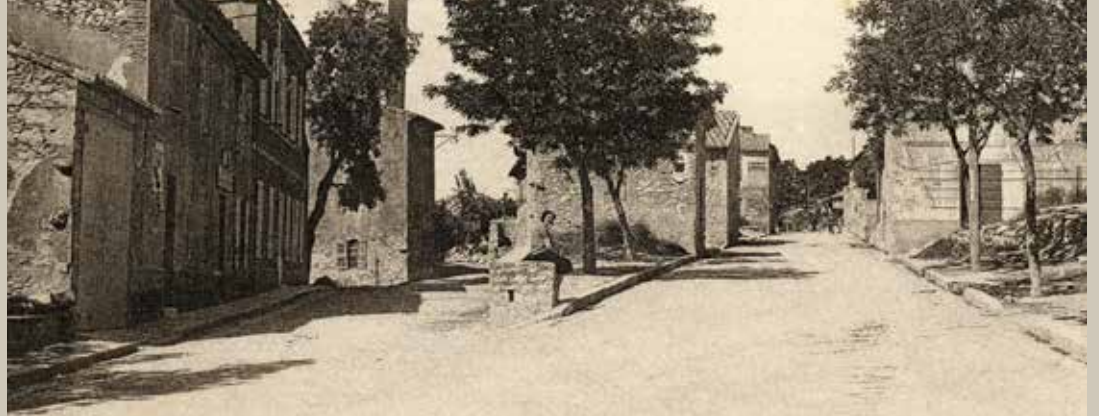
[www.biblio.lerove.fr](http://www.biblio.lerove.fr)

**Email :** bibliotheque3@wanadoo.fr

# CHRONIQUES DU ROVE







# Le quartier du Logis

Pour s'abriter du mistral notre village est venu se blottir au pied de ces collines rocailleuses, parfumées, caprines. Jadis envahit de champs de blé, de vignes, parsemés de vergers, d'oliviers et de quelques hameaux où se regroupaient nos anciens. Le cœur du village « Le centre ville », se situait autour de l'église paroissiale, c'était le quartier du Logis.

Les rovenains, fatigués d'aller accomplir leurs devoirs religieux dans l'antique chapelle St Michel, décidèrent de bâtir une église aux proportions modestes, dans le centre de leur village.

Ils y entretenaient à leurs frais un chapelain. Ils érigèrent aussi un presbytère « Lou Clastro » et une maison commune.

Comme Gignac, rien ne permettait de se réunir, le Rove devint le chef lieu de cette communauté.

C'est ici que l'on conservait les archives, que l'on se réunissait, ce qui n'était pas tellement du goût de nos voisins Gignacais.

C'est même là que nos voisins venaient enterrer leurs morts dans le petit cimetière que l'on avait édifié devant l'église occupé aujourd'hui par la salle Sainte Anne. Si la commune s'appelait Gignac, tout se faisait au Rove.

En 1789, le curé Nay en exercice dans la paroisse, décida d'agrandir la chapelle Sainte Anne, faisant abstraction de l'orage révolutionnaire qui grondait au loin :

Qui peut se vanter de posséder une église qui porte sur son fronton gravée dans la pierre, la date de la prise de la Bastille.

C'est devant ce bâtiment flambant neuf, que ce même Père Nay réunit la population de 1789 pour remplir les fameux cahiers

de doléances pour l'abolition des privilèges du seigneur de Marignane.

Pour célébrer le retour de la liberté religieuse, on éleva le clocher en 1804 et en 1806, on y plaça une cloche.

Le 26 avril 1835, on avait décoré la maison commune de guirlandes de fleurs. Le Rove devenait une commune selon une ordonnance du Roi Louis Philippe.

En 1870, la famille fortuné Gouiran, les riches propriétaires de la ferme du logis Neuf, firent construire en face de l'église, une grande maison bourgeoise ornée sur sa porte d'entrée, des initiales entrelacées « FG », détail que l'on peut encore apercevoir.

En 1905, un après-midi, beaucoup de Rovenains chantaient des cantiques devant l'église. Mr le Maire, des huissiers et quelques conseillers, faisaient l'inventaire de l'église du Rove.

On avait ôté au parlement, les lois de réparation d'Emile Combes. Tout ce que possédait la paroisse devenait communal. Voilà en quelques lignes l'histoire de ce quartier du Logis. Aujourd'hui, le presbytère et la maison commune ont disparu en 1962.

La maison des fortunés est devenue le centre culturel Nelson Mandela, citoyen d'honneur du Rove.

Des centaines d'élèves y viennent apprendre la musique et les arts. Et le dimanche, les fidèles qui assistent à la messe, ne font plus cas qu'ils passent sous la date qui donna naissance à la devise, « Liberté – Egalité – Fraternité ».

Francis MONTALBAN

## Communiqué SNCF

### Actualité de la ligne

Se renseigner (Fiche Horaire, Prix, abonnement)

Par Internet : [www.ter-sncf.com](http://www.ter-sncf.com)

Par téléphone : N° vert 0 800 11 40 23,

appel gratuit depuis un poste fixe, du lundi au vendredi de 7h à 19h.



Depuis la gare de NIOLON, vous avez à votre disposition 15 trains par jour en aller-retour.

- En direction de MARSEILLE, et avec un cadencement toutes les demi-heures en heure de pointe : De 6h42 à 19h43.

- En direction de MIRAMAS : De 06h45 à 19h50.

Attention ! Les fiches horaires donnent les horaires théoriques.

Privilégiez le site TER-PACA, et l'application TER mobile qui vous donneront l'état de la circulation en temps réel.

(-Fiche horaire n°7 téléchargeable sur TER-PACA-)

Que vous désiriez utiliser le train fréquemment, ou occasionnellement, nous vous proposons une large gamme tarifaire qui vous correspondra certainement.

Dans la rubrique « loisirs et tourisme » vous bénéficierez de nos promos et bons plans pour des réductions, sur les entrées d'événements, afin de profiter de la région à petits prix.

La ligne de la côte bleue est une des plus belles de France, permettant ainsi de vous faire voyager dans des conditions uniques.

### → Vers Marseille

	LV	LS	LV	LS	LV	TLJ	TLJ	TLJ	TLJ	TLJ	LV	TLJ	TLJ	TLJ
Niolon	06.42	07.13	07.42	08.12	08.42	09.12	10.39	12.42	15.11	17.13	17.43	18.02	18.43	19.43
Estaque	06.54	07.23	07.54	08.22	08.54	09.22	10.49	12.54	15.22	17.22	17.54	18.11	18.54	19.54
Arenc	07.04		08.04		09.04		10.59	13.04	15.32		18.04		19.04	20.04
Marseille	07.09	07.34	08.09	08.33	09.09	09.33	11.04	13.09	15.37	17.38	18.09	18.25	19.09	20.09

TLJ : tous les jours - LV : du lundi au vendredi - LS : du lundi au samedi

### → Vers Miramas

	TLJ	LV	TLJ	TLJ	TLJ	LV	LV	TLJ	LV	TLJ	LV	TLJ	TLJ	TLJ	TLJ
MARSEILLE	06.22	07.26	07.49	09.50	12.26	13.25	15.50	16.26	16.50	17.26	17.50	18.25	18.50	19.50	20H59
ARENCE	06.28		07.54	09.55			15.55				17.55		18.55	19.55	21H09
L'ESTAQUE	06.38	07.38	08.06	10.07	12.38	13.38	16.08	16.37	17.08	17.38	18.08	18.38	19.08	20.08	21H29
NIOLON	06.45	07.46	08.13	10.15	12.45	13.45	16.15	16.45	17.16	17.46	18.16	18.46	19.15	20.15	21H52

TLJ : tous les jours - LV : du lundi au vendredi - LS : du lundi au samedi

### → Navettes MPM Ligne C7 horaires en période de vacances scolaires

Nom de l'arrêt	DIRECTION : L'Estaque / Le Rove / La Vesse---Niolon							Nom de l'arrêt	DIRECTION : Niolon---La Vesse / Le Rove / L'Estaque						
Fontaine des Tuiles	*****	09h35	*****	11h05	*****	15h15	16h50	Niolon	09h05	*****	10h37	11h40	14h50	16h20	F
Estaque Port	*****	09h36	*****	11h06	*****	15h16	16h51	La Vesse	*****	*****	*****	*****	*****	*****	F
Estaque Mistral	*****	09h38	*****	11h08	*****	15h18	16h53	Bergerie	09h11	*****	10h43	11h46	14h56	16h26	F
Estaque Riaux	*****	09h40	*****	11h10	*****	15h20	16h55	Le Douard	09h12	*****	10h45	11h48	14h58	16h28	F
Corbières	*****	09h42	*****	11h12	*****	15h22	16h57	Le Cellier	09h13	*****	10h46	11h49	14h59	16h29	F
Resquiadou	*****	09h44	*****	11h14	*****	15h24	16h59	Saint Roch	09h16	*****	10h48	11h50	*****	16h31	F
La Ricarde	*****	09h46	*****	11h16	*****	15h26	17h01	La Mairie	09h18	*****	10h50	11h52	15h00	16h33	F
Les Jardins	*****	09h47	*****	11h17	*****	15h27	17h02	Ecole F Bessou	09h19	*****	10h51	F	15h01	16h34	*****
Les Bastides	*****	09h47	*****	11h17	*****	15h28	17h03	Les Coulets	09h20	*****	10h52	F	15h02	16h35	*****
Les Chênes Verts	*****	09h48	*****	11h18	*****	15h28	17h03	Logis Neuf	09h21	*****	10h53	F	15h03	16h36	*****
Logis Neuf	*****	09h49	*****	11h19	*****	15h29	17h04	Les Chênes Verts	09h22	*****	10h54	F	15h04	16h37	*****
Les Coulets	*****	09h50	*****	11h20	*****	15h30	17h05	Les Bastides	09h22	*****	10h54	F	15h04	16h37	*****
Le Mas	*****	09h52	*****	11h22	*****	15h32	17h07	Les Jardins	09h23	*****	10h55	F	15h05	16h38	*****
Saint Roch	08h45	09h54	10h20	11h24	14h34	F---ARRET	17h09	La Ricarde	09h25	*****	10h57	F	15h07	16h40	*****
Centre Culturel	08h45	09h54	10h20	11h24	14h34	16h05	17h09	Les Héritages	09h25	*****	10h57	F	15h07	16h40	*****
Centre Culturel	08h46	F	10h21	11h25	14h35	16h06	17h11	Resquiadou	09h27	*****	10h59	*****	15h09	16h42	*****
Le Cellier	08h47	F	10h22	11h26	14h36	16h07	17h12	Corbières	09h28	*****	11h00	*****	15h10	16h43	*****
Le Douard	08h48	*****	10h23	11h27	14h37	16h07	F	Estaque Riaux	09h30	*****	11h02	*****	15h12	16h45	*****
Bergerie	08h54	*****	10h29	11h33	14h43	16h14	F	Estaque Port	09h31	*****	11h03	*****	15h13	16h46	*****
La Vesse	09h00	*****	10h35	11h40	14h50	16h20	F	Fontaine des Tuiles	09h33	*****	11h05	*****	15h15	16h48	*****
Niolon	09h00	*****	10h35	11h40	14h50	16h20	F								

F : trajet effectué à la demande des passagers présents dans le car ou l'ayant réservé auprès du conducteur

# TRANSPORTS

Les horaires, calculés dans des conditions normales de circulation, sont donnés à titre indicatif.

Fonctionnement de la Ligne : du lundi au vendredi excepté les jours fériés

## Les Titres de Transports Urbains :

- Les Tickets à l'unité.....Tarif : 0,80 € sont vendus à bord des bus.
- Les Carnets de 10 Tickets.....Tarif : 6,10 € sont vendus à bord des bus.

- Les Abonnements mensuels... Tarif : 18,30 €  
Jeunes (moins de 26 ans) : 12,80 €
- La carte d'abonné est délivrée gratuitement en Mairie, elle est nominative.
- Vous devez la compléter par un abonnement mensuel disponible en Mairie.
- Les enfants de moins de 6 ans, accompagnés d'un adulte, voyagent gratuitement.

## → Ligne C7 horaires en période scolaire

Nom de l'arrêt	DIRECTION : L'Estaque / Le Rove / La Vesse---Niolon												
Fontaine Tuiles	*****	06h20	07h22	*****	09h40	*****	11h35**	*****	13h45	13h45	16h00	17h30	18h35
Estaque Port	*****	06h21	07h23	*****	09h41	*****	11h36**	*****	13h46	13h46	16h01	17h31	18h36
Estaque Riaux	*****	06h23	07h25	*****	09h43	*****	11h38**	*****	13h48	13h48	16h03	17h33	18h32
Corbières	*****	06h25	07h27	*****	09h45	*****	11h40**	*****	13h50	13h50	16h05	17h35	18h37
Resquiadou	*****	06h26	07h28	*****	09h47	*****	11h42**	*****	13h52	13h52	16h07	17h37	18h39
La Ricarde	*****	06h29	07h31	08h30	09h49	10h30	11h44**	*****	13h54	13h54	16h09	17h39	18h41
Les Jardins	*****	06h31	07h33	08h32	09h51	10h31	11h46**	*****	13h56	13h56	16h11	F	18h43
Les Bastides	*****	06h32	07h34	08h33	09h52	10h32	11h47**	*****	13h57	13h57	16h12	F	18h44
Chênes Verts	*****	06h32	07h34	08h33	09h52	10h32	11h47**	*****	13h57	13h57	16h12	F	18h44
Logis Neuf	*****	06h33	07h35	08h34	09h53	10h33	11h48**	*****	13h58	13h58	16h13	F	18h45
Les Coulets	*****	06h34	07h36	08h35	09h54	10h34	11h49**	*****	13h59	13h59	16h14	F	18h46
Le Mas	*****	06h35	07h37	08h36	09h55	10h35	11h50**	*****	14h00	14h00	16h15	F	18h47
Saint Roch	*****	*****	*****	*****	09h56	10h37	11h52**	*****	14h02	14h02	16h17	F	*****
Centre Culturel	*****	06h37	07h40	08h38	F	10h39	11h54**	13h00	14h04	14h04	16h19	17h42	18h49
Ecole F Bessou	*****	*****	*****	*****	*****	*****	*****	*****	*****	*****	16h35	*****	*****
Le Cellier	*****	06h38	07h44	08h39	*****	10h40	11h55**	13h01	14h05	14h05	F	17h43	18h50
Le Douard	*****	06h39	07h45	08h40	*****	10h41	11h56**	13h02	14h06	14h06	F	17h44	18h51
Bergerie	*****	06h40	07h46	08h41	*****	10h42	11h57**	13h03	F	F	16h41	17h45	18h52
La Vesse	*****	06h47	F	08h47	*****	10h48	12h03**	*****	F	F	16h47	17h51	F
Niolon	*****	06h54	07h54	08h55	*****	10h55	12h09**	13h10	F	F	17h00	17h57	19h00

Horaires des trains													
vers Marseille	06h30	07h00	08h00	09h00		11h00			13h00	15h00	17h04	18h00	19h30
venant Marseille		06h43	07h51	08h29		10h59			12h59	14h55	17h02	18h00	18h59

Nom de l'arrêt	DIRECTION : Niolon---La Vesse / Le Rove / L'Estaque												
Niolon	*****	06h55	08h00	09h05	*****	11h05	F	13h10	F	17h05	18h05	19h05	
La Vesse	*****	*****	08h10	*****	*****	*****	F	13h15	F	F	F	F	
Bergerie	*****	07h01	08h17	09h11	*****	11h11	F	13h21	F	17h11	18h11	19h12	
Le Douard	06h03	07h02	F	09h12	*****	11h12	F	13h22	15h10	17h12	18h12	19h13	
Le Cellier	06h04	07h03	F	09h13	*****	11h13	F	13h23	15h10	17h13	18h13	19h14	
Saint Roch	*****	*****	*****	09h16	*****	11h16	F	*****	*****	17h16	18h14	19h15	
La Mairie	06h05	07h05	F	09h18	*****	11h18	*****	13h25	15h12	17h18	18h18	19h18	
Ecole F Bessou	06h06	07h06	08h23	09h19	*****	11h19	*****	13h26	15h13	17h19	18h19	F	
Les Coulets	06h07	07h07	*****	09h20	*****	11h20**	*****	13h27	15h14	F	18h20	F	
Logis Neuf	06h08	07h08	*****	09h21	*****	11h21**	*****	13h28	15h15	F	18h21	F	
Chênes Verts	06h09	07h09	*****	09h22	*****	11h22**	*****	13h29	15h16	F	18h22	F	
Les Bastides	06h09	07h09	*****	09h22	*****	11h22**	*****	13h29	15h16	F	18h22	F	
Les Jardins	06h10	07h10	*****	09h23	*****	11h23**	*****	13h30	15h17	F	18h23	F	
La Ricarde	06h12	07h12	*****	09h25	*****	11h25**	*****	13h32	15h19	17h22	18h25	F	
Les Héritages	06h13	07h14	*****	09h27	*****	11h27**	*****	13h34	15h21	17h24	18h27	*****	
Resquiadou	06h15	07h15	*****	09h28	*****	11h28**	*****	13h35	15h22	17h25	18h28	*****	
Corbières	06h17	07h17	*****	09h30	*****	11h30**	*****	13h37	15h24	17h27	18h30	*****	
Estaque Riaux	06h18	07h18	*****	09h31	*****	11h31**	*****	13h38	15h25	17h28	18h31	*****	
Estaque Port	06h20	07h20	*****	09h33	*****	11h33**	*****	13h40	15h27	17h30	18h33	*****	
Fontaine Tuiles	06h25	07h25	*****	09h33	*****	11h33	*****	13h41	15h22	*****	17h00	18h25	

Mercredi\* : les horaires de 16h30 à 17h18 ne sont pas effectués et sont remplacés par ceux de 16h50 à 17h25

Horaires suivis d'un S : Transport Scolaire inclus dans la Ligne Urbaine / Mercredi : trajet effectué uniquement le Mercredi

F : trajet effectué à la demande des passagers présents dans le car ou l'ayant réservé auprès du conducteur

## → Horaires Ligne C8 : Le Rove 7h00 / 10h02 / 13h55 vers l'Estaque / Estaque 12h45 / 15h45 / 18h20 vers Le Rove

# Plus d'un millier de personnes à la cérémonie des voeux du maire à la population

Le 8 janvier dernier, l'enceinte du gymnase municipal était pleine à craquer pour l'un des événements de l'année : les voeux du maire à la population.

Sur la tribune, Georges Rosso était entouré des élus du conseil municipal, des présidentes et présidents d'associations ainsi que de monsieur Jean-Pierre Roncin, DGA de la CUMPM représentant le président Guy Teissier.

C'est devant plus d'un millier de personnes que le premier magistrat a fait son allocution durant une vingtaine de minutes. (Retrouvez l'intégralité de son discours sur le site internet de la mairie)

*« Au Rove, nous avons réussi à maintenir un lien de proximité entre les élus, les habitants, les associations, tous les acteurs économiques et toutes les forces vives du village. Nous avons, tous ensemble, défendu notre environnement et notre PLU. Protéger notre village pour le laisser intact à nos enfants et aux générations futures, voilà le sens de notre combat. Voilà notre devoir.*

*Depuis que je suis élu, j'ai toujours considéré chaque citoyen comme un élu en puissance en privilégiant l'intérêt général. Quand notre autonomie est menacée, j'ai l'habitude de dire « ne touchez pas à ma commune car elle appartient aux habitants ». Voilà le sens de notre engagement pour que notre village reste un village uni » a déclaré Georges Rosso sous de longs et vifs applaudissements.*

La cérémonie s'est poursuivie jusqu'à tard dans la soirée où chacun a pu se souhaiter les bons voeux autour d'un magnifique buffet Champagne préparé par les bénévoles du comité des fêtes, de l'Omas et du personnel.

